



COMMUNE DE FONTAIN

Diagnostic et schéma directeur du système d'assainissement

RAPPORT DE PHASE 3

INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETUDE.....	1
2	CONTROLES DE BRANCHEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	3
2.1	Objectifs	3
2.2	Enquêtes réalisées	3
2.3	Synthèse de l'existant	4
2.3.1	Conformité des branchements.....	4
2.3.2	Causes de non-conformité.....	4
2.4	Conclusions	5
3	SYNTHESE DES INSPECTIONS CAMERAS	8
3.1	Principe	8
3.2	Méthodologie et caractéristiques du programme d'inspection télévisée.....	8
3.3	Présentation des résultats	8
3.4	Analyse des désordres mis en évidence	9
3.5	Résultats détaillés par secteur	10
3.5.1	Légende des présentations graphiques.....	10
3.5.2	Commune de Fontain – Route du Fort - Tronçon EU1-EU4.....	11
3.5.3	Commune de Fontain – Route du Fort - Tronçon EU4-EU7.....	13
3.5.4	Commune de Fontain - Rue de la Fontaine - Tronçon EU8-EU13.....	14
3.6	Conclusion.....	16
4	MAISONS EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	17
4.1	Le parc ANC.....	17
4.2	Route du Fort et chemin sur Crête	18
5	CAMPAGNE DE SUIVI DES INDUSTRIELS DE FONTAIN	21
5.1	Objectifs	21
5.2	Branchements existants de la Fromagerie et de la Biscuiterie	21
5.2.1	Fromagerie-Fruitières de Fontain.....	21
5.2.2	Biscuiterie - La Fabrique	22
5.3	Points de mesures.....	24
5.3.1	Point de mesures FROMAGERIE	24
5.3.2	Points de mesures BISCUITERIE	24
5.3.3	Synthèse et appareillage	25
5.4	Analyse des résultats de la campagne de mesures.....	28

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plans des bassins d'apport	1
Figure 2 : Conformité des branchements enquêtés	4
Figure 3 : Cause de non-conformité.....	5
Figure 4 : Conclusions du SPANC sur la commune de Fontain.....	18

Figure 5 : Conclusions du SPANC pour la route du Fort et le chemin sur Crête	18
Figure 6 : Synthèse des enquêtes SPANC.....	20
Figure 7 : Plan de localisation.....	21
Figure 8 : Localisation des rejets des effluents de la Fromagerie	22
Figure 9 : Localisation des rejets de la Biscuiterie.....	23
Figure 10 : Caractéristiques des préleveurs utilisés	25
Figure 11 : Le matériel au laboratoire pour les analyses physico-chimiques	26
Figure 12 : Localisation et appareillages prévus pour les mesures de débits et de pollution au niveau des entreprises	27
Figure 13 : Résultats des mesures effectuées entre le 22 et 27 août.....	28

ANNEXES

Annexe 1 : Enquêtes de branchement : Tableau récapitulatif et glossaire des non-conformités

Annexe 2 : Tableaux de synthèse des anomalies recensées à l'aide des inspections télévisées sur les réseaux d'assainissement

Annexe 3 : Enquêtes « Rejets industriels »

Annexe 4 : Résultats détaillés des bilans pollution 24h

Annexe 5 : Procès-verbaux d'analyses physico-chimiques (Laboratoire Eurofins)

1 Présentation de l'étude

L'étude doit définir les solutions technico-économiques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées d'origine domestique et des eaux pluviales.

L'étude d'assainissement demandée a pour but :

- ✓ De mettre à jour le schéma directeur d'assainissement existant, établi en 2006,
- ✓ D'identifier les dysfonctionnements éventuels du système d'assainissement par un diagnostic du système d'assainissement,
- ✓ D'élaborer un programme d'actions visant à corriger les dysfonctionnements identifiés.
- ✓ De mettre à jour le zonage d'assainissement

Il s'agit de réaliser un diagnostic complet de l'agglomération d'assainissement, comprenant une analyse du fonctionnement du réseau d'assainissement, une campagne de mesures débit-pollution par temps sec et par temps de pluie, une identification et une quantification des eaux claires parasites, notamment par mesures nocturnes, des contrôles de branchement, des inspections caméra du réseau.

Le diagnostic débouchera sur des propositions de travaux qui seront hiérarchisées et inscrites dans un programme de travaux.

Les résultats obtenus lors de la campagne de mesures débit-pollution ont permis d'envisager des investigations complémentaires destinées à localiser plus précisément les apports et/ou vérifier l'état général des réseaux existants. A savoir :

- Des **Inspections télévisées** rue du Fort et rue de la Fontaine où des anomalies structurelles sont identifiées ou soupçonnées
- Des **contrôles de branchement** sur 2 bassins d'apport (bassins 4 et 5) qui présentent des taux de collecte volumiques faibles (respectivement 74% et 55 %) et qui ont une surface active plus importantes que les autres bassins (entre 1200 m² et 1500 m²).

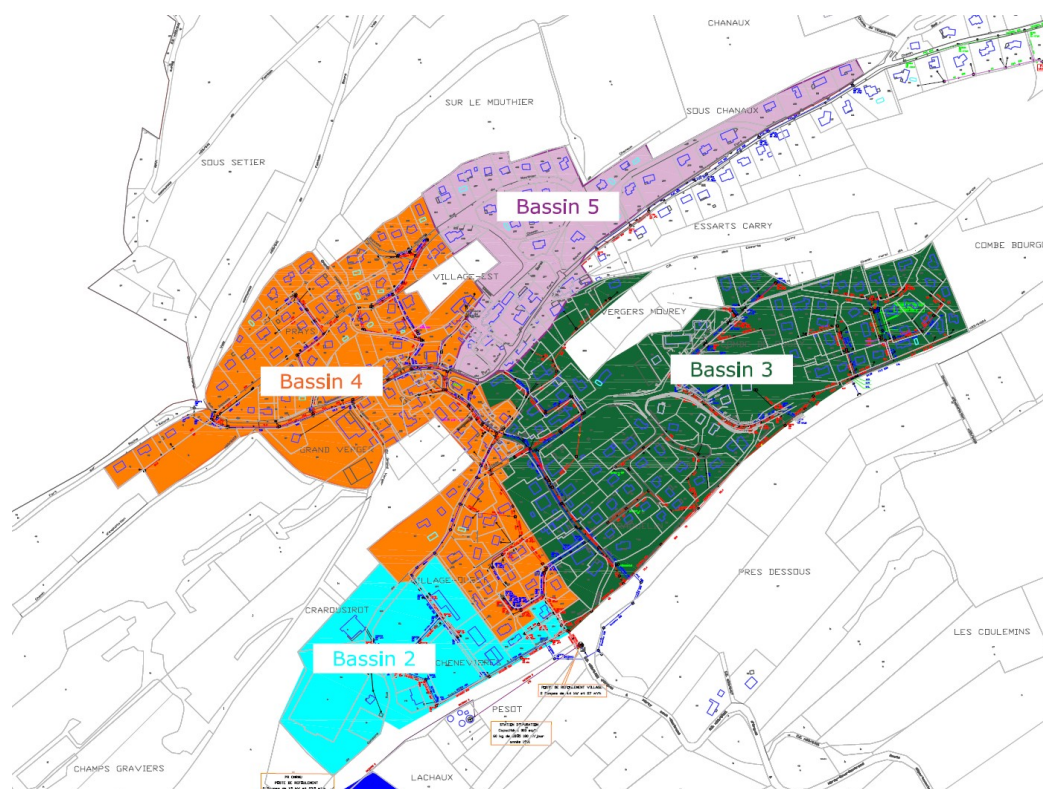


Figure 1 : Plans des bassins d'apport

- Des **enquêtes approfondies** de la Fromagerie « les Fruitières de Fontain » et de la Biscuiterie CORNU associées à la réalisation de bilans 24 h sur 5 jours pour suivre les rejets des industriels de la route de Pugy.

Des enquêtes avaient été proposées pour 2 maisons situées rue du Stade (maisons qui n'étaient pas raccordées lors du précédent schéma directeur). Mr BOURETTE, adjoint, nous indique que ces dernières ont été raccordées en 2019 juste avant la réalisation des travaux de VRD de la rue du Stade.

Par ailleurs, Grand Besançon Métropole nous a transmis les **contrôles SPANC** qui ont été effectués sur la commune de Fontain. Une synthèse des contrôles sera effectuée.

Ce rapport présente les résultats des investigations proposées.

2 Contrôles de branchement à l'assainissement collectif

2.1 Objectifs

L'objectif du contrôle de branchement est de repérer chez les particuliers les installations non conformes afin de supprimer, d'une part, tout rejet direct d'eaux usées dans le milieu naturel ou dans le réseau de collecte des eaux pluviales et d'autre part, les intrusions d'eaux pluviales dans le réseau de collecte des eaux usées.

Grand Besançon Métropole dispose d'un glossaire des non-conformités. **Ce dernier est placé en annexe 1.**

Entre autres, un branchement est considéré comme non conforme si :

- Présence de fosse septique
- Présence de regard avec décantation
- Présence de regards enterrés
- Constat de manque d'un regard en limite de propriété
- Constat de manque de regard au changement de direction
- Présence de regard non conforme (fissurés, non étanches...)
- Couvercle de regard non conforme (tampon béton sur le réseau EU)
- Dispositif de désagrégation et d'évacuation des matières fécales
- Eaux usées et eaux pluviales inversées
- Réseau très vétuste

Dans notre étude, nous distinguerons les non-conformités liées aux mauvais raccordements (prétraitement et mauvaise destination des effluents), des non-conformités liées à la configuration du branchement (absence de regard de branchement, regard enterré...)

Un rapport de visite est établi pour chaque maison.

Les informations relevées sur site sont les suivantes :

- Description et références du logement (adresse, propriétaire, ...).
- Systèmes de prétraitement des eaux usées et/ou de traitement en place (Fosses septiques, toutes eaux, bacs dégraisseurs, tranchées d'épandage...).
- Destination des effluents (rejets vers collecteur communal, fossé, cours d'eau, puisard...).
- Destination des eaux pluviales

2.2 Enquêtes réalisées

Les secteurs à enquêter, sur la commune, ont été déterminés grâce aux mesures de charges polluantes et hydrauliques mais aussi grâce aux reconnaissances du réseau réalisées en phases 1 et 2. Il était prévu initialement la réalisation d'enquêtes de branchement sur 2 bassins d'apport, à savoir 44 maisons sur le bassin 5 et 96 maisons sur le bassin 4.

GBM n'a pas souhaité refaire les enquêtes de conformité que Veolia a déjà réalisé au cours des dernières années excepté pour les maisons qui présentaient des non-conformités.

Au total, il restait 57 maisons à contrôler.

Un tableau récapitulatif des enquêtes est présenté en annexe 1. Le plan de synthèse de l'existant est placé dans les pages qui suivent.

Les visites sur site se sont déroulées en juillet et août 2021. Deux techniciens du bureau d'études **OXYA Conseil** sont intervenus sur le terrain.

Au 31 août, nous avons effectué **46 enquêtes** et nous avons écopé 2 refus. Il reste 9 maisons à visiter, malgré plusieurs passages de nos techniciens au domicile.

83% des habitations sont contrôlées.

2.3 Synthèse de l'existant

2.3.1 Conformité des branchements

Les contrôles permettent de déterminer la conformité du branchement.

La majorité des logements enquêtés sont conformes du point de vue des rejets (eaux usées rejetées vers le réseau d'eaux usées et eaux pluviales rejetées vers un exutoire différent du réseau d'eaux usées), soit 38 maisons (conforme et non conforme au niveau de la configuration). Note : un branchement dont la configuration n'est pas conforme peut être conforme du point de vue de ses rejets.

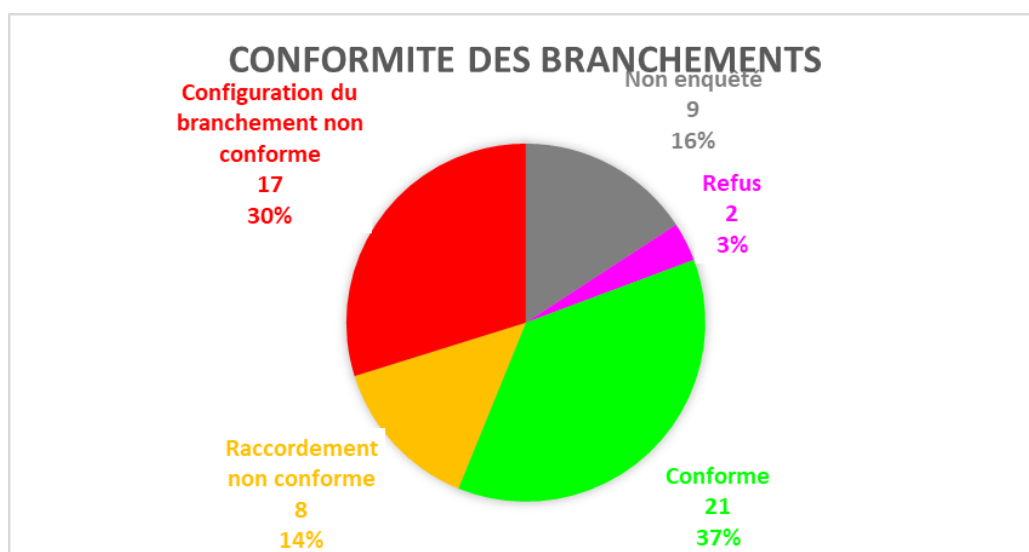


Figure 2 : Conformité des branchements enquêtés

2.3.2 Causes de non-conformité

Les causes de non-conformité sont liées :

- Au rejet d'eaux usées dans un exutoire différent du réseau d'eaux usées,
- A la présence d'un prétraitement type fosse septique avant rejet au réseau,
- Au rejet des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées.

Il peut exister plusieurs causes de non-conformité par maisons. Le graphique suivant résume les causes de non-conformité.

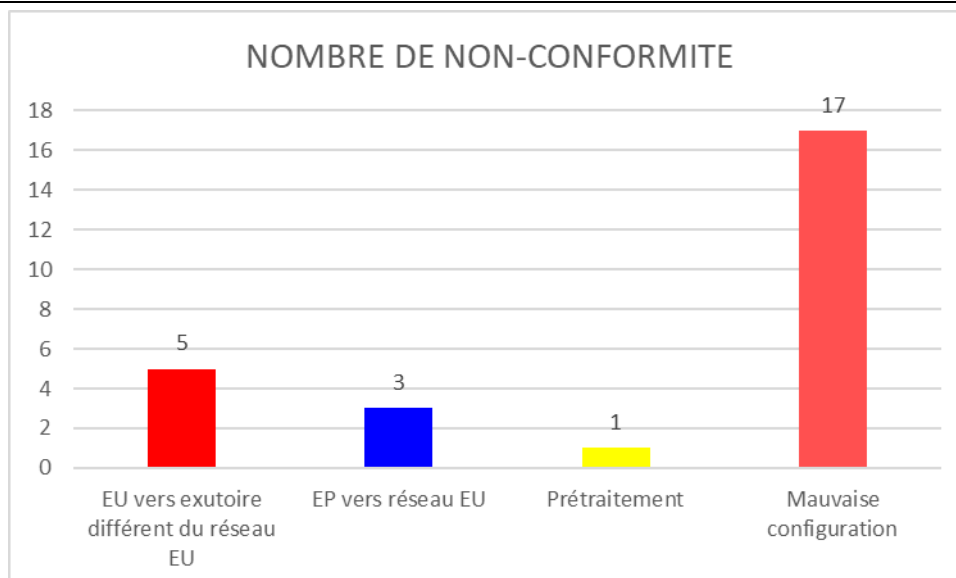


Figure 3 : Cause de non-conformité

Au total, nous avons estimé à **200 m²**, la surface active raccordée au réseau d'eaux usées pour 3 maisons concernées. (Pour rappel, la campagne de mesure a permis d'estimer à 2 700 m² la surface active raccordée sur les 2 bassins concernés).

3 logements rejettent une partie de leurs eaux usées vers un exutoire différent du réseau d'eaux usées (il s'agit d'évier ou douche du sous-sol ou de raccordement non trouvé), 1 logement dispose d'un prétraitement. Une pollution équivalente à **7,5 EH** pourrait être raccordée si la mise en conformité des logements est effectuée (un déficit de 63 EH a été mesuré pendant la campagne de mesures).

Les non-conformités liées à une mauvaise configuration sont dues pour la majeure partie à l'absence de regard de branchement en limite de propriété.

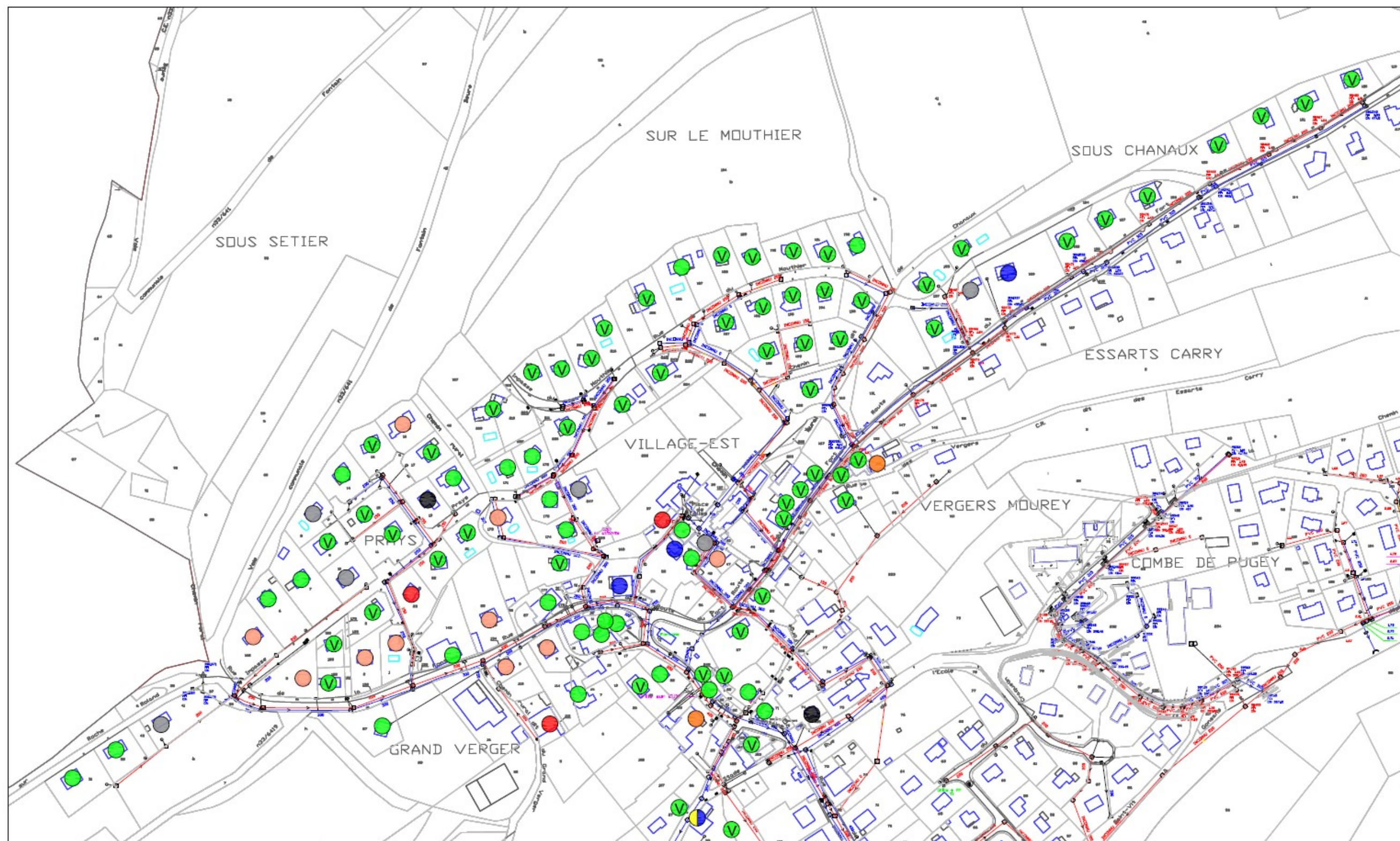
2.4 Conclusions

Le surface active raccordée estimée lors de la campagne de mesure n'a pas été totalement localisée (Seule 7 % de la surface active localisée précisément).

Les mauvais branchements peuvent provenir des maisons non enquêtées ou des maisons où l'exutoire des effluents n'a pu être déterminé. Il peut aussi s'agir également de mauvais branchements ou de grilles/avaloirs localisés sur le domaine public, un réseau en mauvais état pourrait également expliquer ce phénomène.

Concernant la pollution, la réhabilitation des branchements ne permettrait que de collecter 7.5 EH supplémentaires.

Un tronçon de réseau de la rue de la Fontaine et un tronçon rue du Fort seront inspectés à la caméra pour vérifier leur état structurel et s'assurer qu'il n'existe pas de casses engendrant des exfiltrations ou des infiltrations. Si tel est le cas, des travaux de réhabilitation seront prévus.

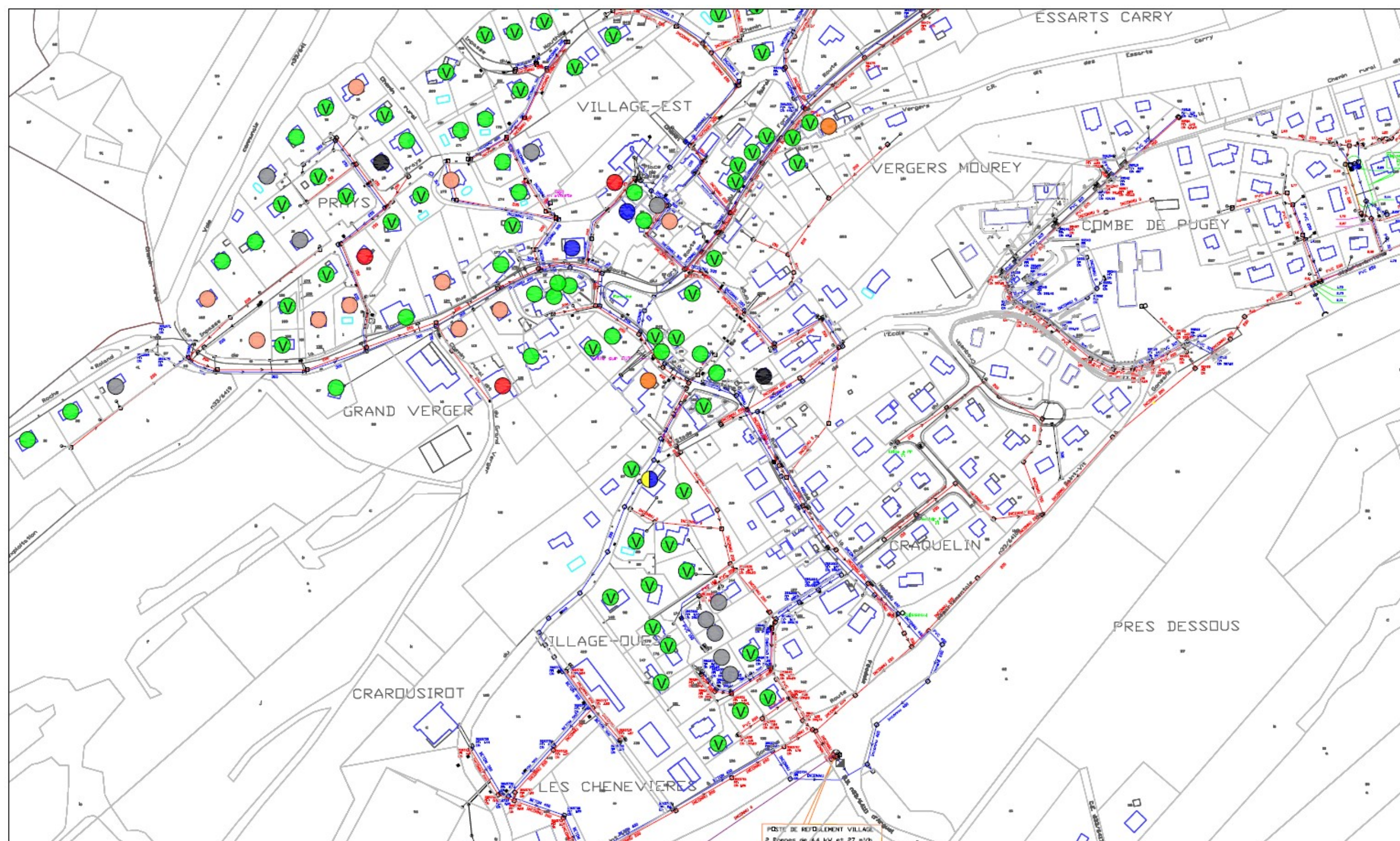


OXYA Conseil
10 Rue du 152^e RI
88400 GERARDMER
Courriel: info@oxyaconsell.fr

Dessiné par :	S.LEDUC	Dossier :	
Date:	09/2021	Nom :	Fontain
Modifié le :		Plan n°:	
Modifié le :			
Plan:	Contrôle Branchement		
Echelle (A3):	1/3000		1

LEGENDE

Branchement	Branchement non conforme	Branchement non enquêté
● Branchement conforme	● Prétraitement avant rejet	● Non enquêté
● Branchement non vérifiable	● Eaux claires détectées	● Refus
● Maison non raccordée avec branchement existant	● EP dans le réseau d'EU	● Branchement enquêté par Véolia
	● Rejet des EU autres que vers réseau EU	
	● Anomalie de configuration	



OXYA Conseil
10 Rue du 152^{RI}
88400 GERARDMER
Courriel: info@oxyaconsell.fr

Dessiné par :	S.LEDUC	Dossier :
Date:	09/2021	Nom : Fontain
Modifié le :		Plan n°:
Modifié le :		2
Plan:	Contrôle Branchement	
Echelle (A3):	1/3000	

LEGENDE

Branchement	Branchement non conforme	Branchement non enquêté
● Branchement conforme	● Prétraitement avant rejet	● Non enquêté
● Branchement non vérifiable	● Eaux claires détectées	● Refus
● Maison non raccordée avec branchement existant	● EP dans le réseau d'EU	● Branchement enquêté par Véolia
	● Rejet des EU autres que vers réseau EU	
	● Anomalie de configuration	

3 Synthèse des Inspections Caméras

3.1 Principe

Les mesures et enquêtes de terrain ont montré des intrusions d'eaux claires parasites. Elles ont permis de localiser quelques dysfonctionnements sur certains tronçons, laissant supposer la non-étanchéité des réseaux.

Pour définir la nature des anomalies et leur localisation précises, une inspection télévisée du réseau d'eaux usées a été réalisée.

La procédure d'inspection consiste à introduire dans les réseaux, après un curage préalable soigné, une caméra vidéo à tête orientable reliée à une poste d'enregistrement (cf. figure ci-dessous).



Principe de déroulement d'une inspection télévisée

Ces inspections donnent lieu à l'élaboration :

- d'un CD Rom reprenant l'intégralité de l'inspection télévisée,
- d'un rapport de synthèse présentant rue par rue et tronçon par tronçon, les principales anomalies observées (nature et photos).

Ces documents complets seront transmis au Maître d'ouvrage.

3.2 Méthodologie et caractéristiques du programme d'inspection télévisée

A l'issue de la première phase d'étude, il a été proposé au comité de pilotage de réaliser des inspections télévisées sur les secteurs :

- Les plus productifs, générant des Eaux Claires Parasites Permanentes et Pseudo-Permanentes,
- En mauvais état général, d'après la reconnaissance de terrain.

La campagne d'inspections télévisées a été réalisée **le 30 juin 2021**.

Ces prestations ont été réalisées par l'entreprise INERA Grand Est – Agence Franche Comté (2 Impasse Bliss – 25461 ETUPES Cedex).

Le linéaire réellement inspecté à la caméra est de **342 ml**.

L'ensemble des tronçons nécessaires a pu être inspectée, à l'exception d'un tronçon à cause d'un dépôt important de sédiments.

3.3 Présentation des résultats

Les résultats des inspections télévisées ont fait l'objet d'un rapport détaillé joint en **annexe 2**.

Le détail des anomalies est reporté sur les plans présentés en ci-après.

Sur cette base, nous avons réalisé des fiches récapitulatives qui présentent les éléments suivants :

- ✓ Nom de la rue et localisation avec précision des distances,
- ✓ Informations diverses (date d'inspection, caractéristiques de la canalisation, longueur de l'ouvrage, ...),
- ✓ Des éléments singuliers observés et des anomalies détectées.

La lecture de ces fiches permet d'établir un diagnostic de l'état des canalisations. Une synthèse des résultats est présentée ci-après.

3.4 Analyse des désordres mis en évidence

L'analyse des inspections télévisées réalisées a pour objectif de faire ressortir l'importance des anomalies et leurs conséquences, afin de définir le degré d'urgence lié à la réhabilitation des collecteurs. Cette classification est réalisée selon un critère de gravité. Ces niveaux de gravité induisent des conséquences avec des impacts plus ou moins facilement quantifiables (intrusion d'ECPI, risque structurel, ...).

Nous retiendrons les niveaux de gravité suivants :

- **Gravité 1 : Désordre majeur** - conséquences importantes,
Il s'agit généralement d'anomalies structurelles et de désordres graves (apports d'eaux claires importants, infiltrations importantes, cassures, fissures longitudinales ou multiples, effondrement, ...).
- **Gravité 2 : Désordre de moyenne importance** - conséquences moyennes,
Il s'agit d'anomalies d'assemblage et de désordres ponctuels (décalages latéraux, déboîtements, fissures circulaires, ...),
- **Gravité 3 : Léger désordre** - faibles conséquences,
Il s'agit d'anomalies fonctionnelles relatives à l'écoulement dans la canalisation (branchements pénétrants, présence de laitance ou de dépôts, problèmes de joints, ...).

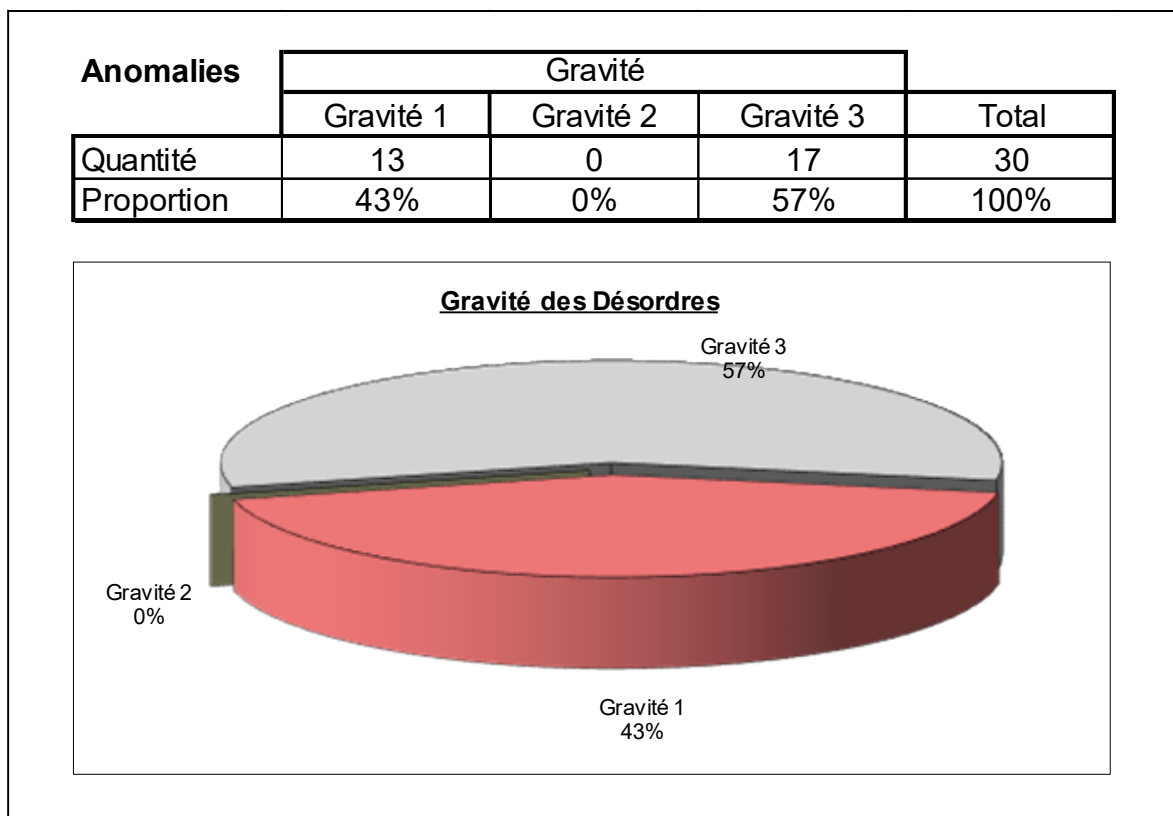


Tableau 1 : Synthèse des inspections télévisées (par gravité des désordres)

43 % des anomalies sont classées « gravité 1 », c'est-à-dire que celles-ci ont des conséquences majeures sur le fonctionnement du réseau et notamment sur la dilution des effluents qui transitent vers la station d'épuration.

Ainsi, on dénombre 30 anomalies au total soit 1 anomalie tous les 11 ml de réseaux d'eaux usées inspectées.

3.5 Résultats détaillés par secteur

3.5.1 Légende des présentations graphiques

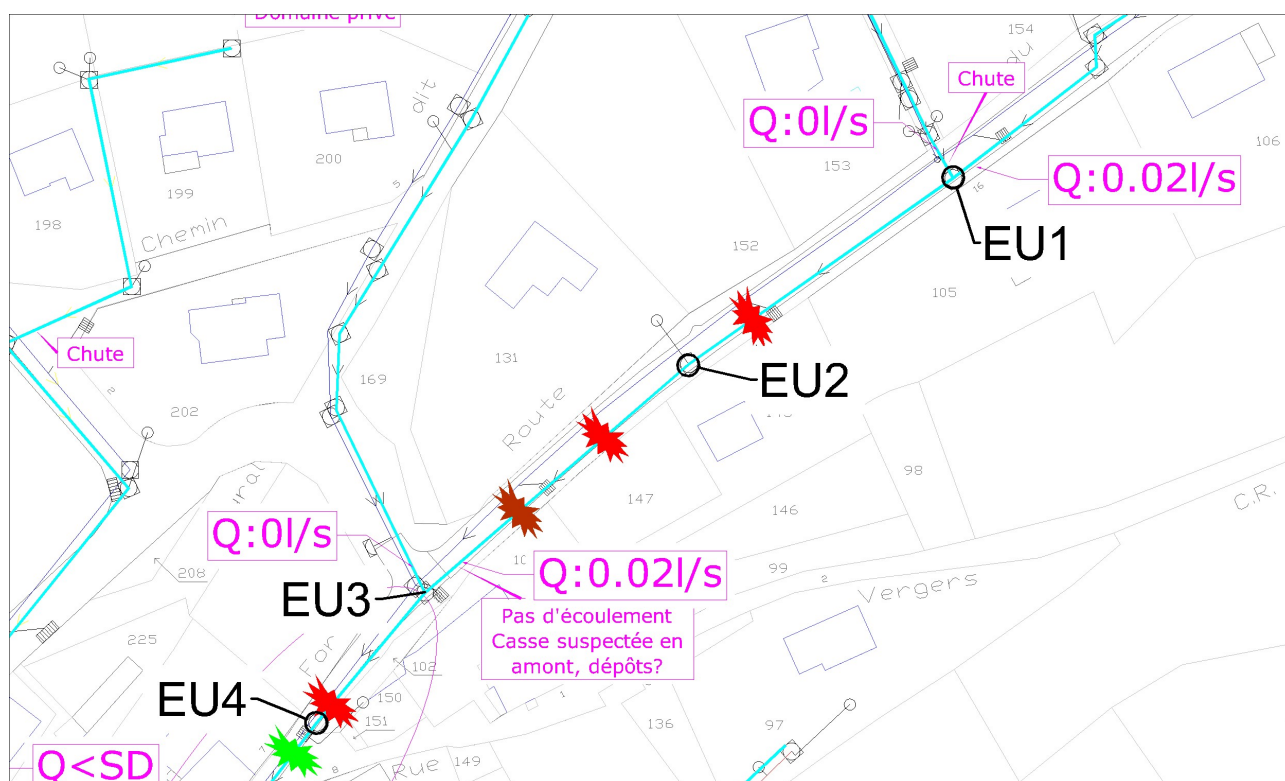
- Réseau non productif <1l/h/ml
- Réseau faiblement productif <2l/h/ml
- Réseau moyennement productif entre 2 et 5 l/h/ml
- Réseau fortement productif >2l/h/ml
- Réseau non inspecté (problème d'accès)

	Racines ou radicelles		Infiltration, mauvaise étanchéité
	Joint défectueux		Effondrement partiel (exfiltration/infiltration)
	Flache		Assemblage ou emboîtement désaxé
	Eaux claires par branchement		Fissures, casses
	Dépôts importants (décantation de matières organiques)		Obstacle au passage de la caméra

3.5.2 Commune de Fontain – Route du Fort - Tronçon EU1-EU4

Linéaire inspecté : 148 m

Débit d'ECPP suspecté : 0 m³/j



Anomalies majeures constatées :

- 3 joints défectueux
- 1 déviation angulaire (vers le bas dans le sens de l'écoulement)

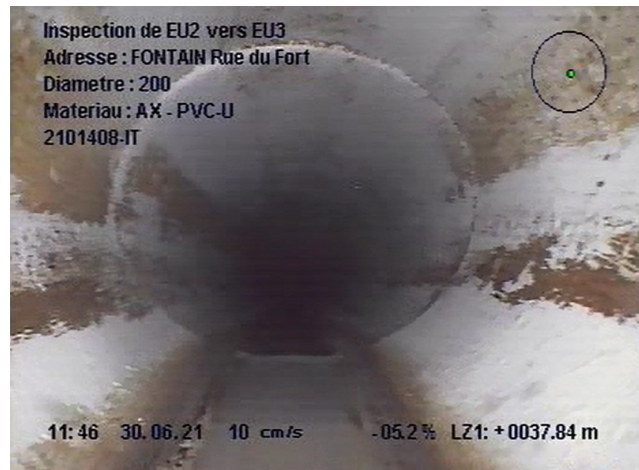
Travaux ou investigations prioritaires :

- 2 fraisages, manchonnage
- 1 injection ponctuelle ou manchonnage

Le réseau de la route des Forts ne semble donc pas présenter d'anomalies structurales, ni de suspicion de casse et infiltrations et/ou exfiltrations, comme évoqué dans le dernier rapport.



Joint défectueux pénétrant
(Tronçon EU1-EU2)



Déviaton angulaire vers le bas (sens d'écoulement)
(Tronçon EU2-EU3)

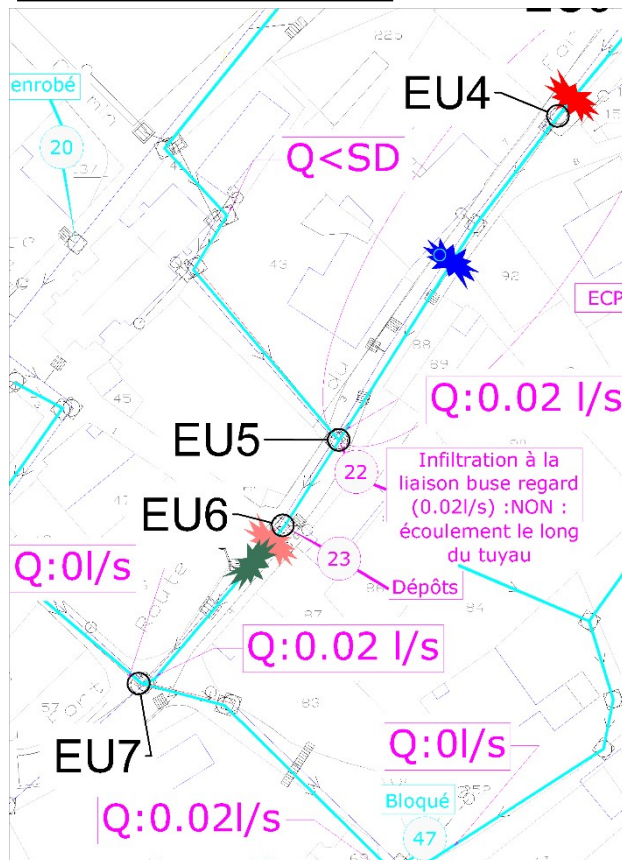


Joint défectueux pénétrant non-rompu
(Tronçon EU3-EU4)

3.5.3 Commune de Fontain – Route du Fort - Tronçon EU4-EU7

Linéaire inspecté : 93 m

Débit d'ECPP suspecté : 0 m³/j



Anomalies majeures constatées :

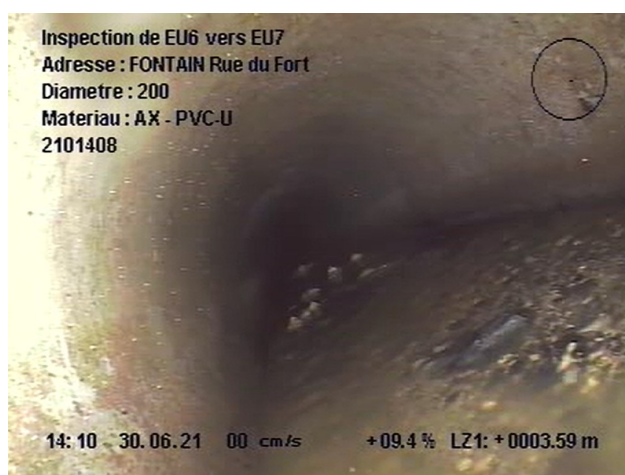
- 1 arrivée d'eaux claires par branchement suspectée
- 1 dépôt important de sédiments conduisant à l'abandon de l'inspection

Travaux ou investigations prioritaires :

- 1 contrôle de branchement (7 Route du Fort)
- 1 hydrocurage et fraisage



Arrivée d'eaux claires d'un branchement
(Tronçon EU4-EU5)

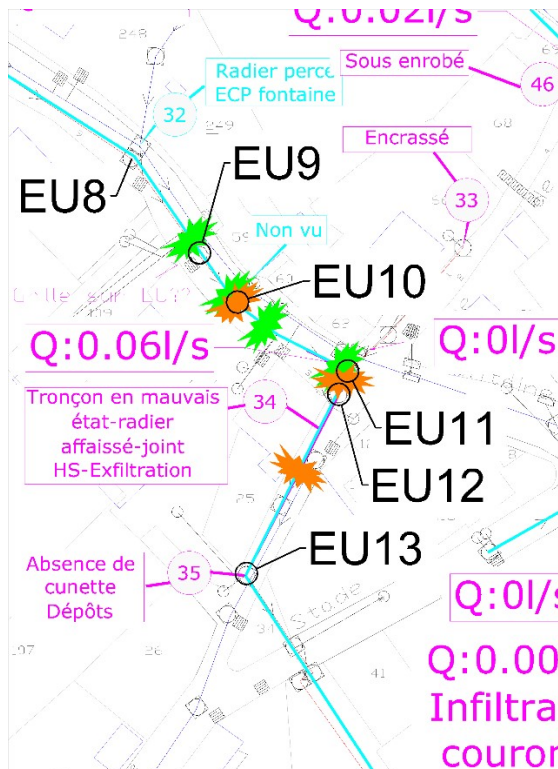


Dépôt important de sédiments (40%)
(Tronçon EU6-EU7)

3.5.4 Commune de Fontain - Rue de la Fontaine - Tronçon EU8-EU13

Linéaire inspecté : 98 m

Débit d'ECPP suspecté : 1 m³/j (0,03 m³/h)

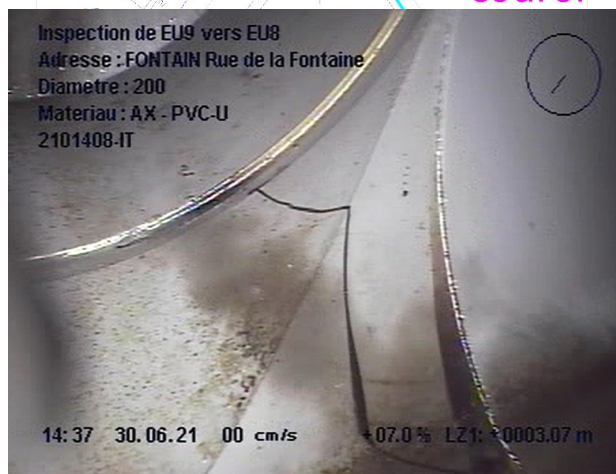


Anomalies majeures constatées :

- 1 fissure ouverte
- 1 cunette défectueuse
- 3 effondrements partiels
- 2 fissures circulaires fermées

Travaux ou investigations prioritaires :

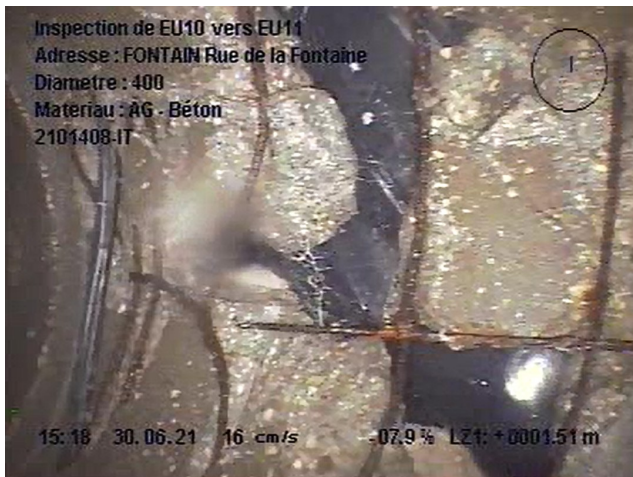
- 1 injection d'étanchement
- 4 injections ponctuelles ou manchonnages
- 1 réparation de cunette
- 1 changement de canalisations



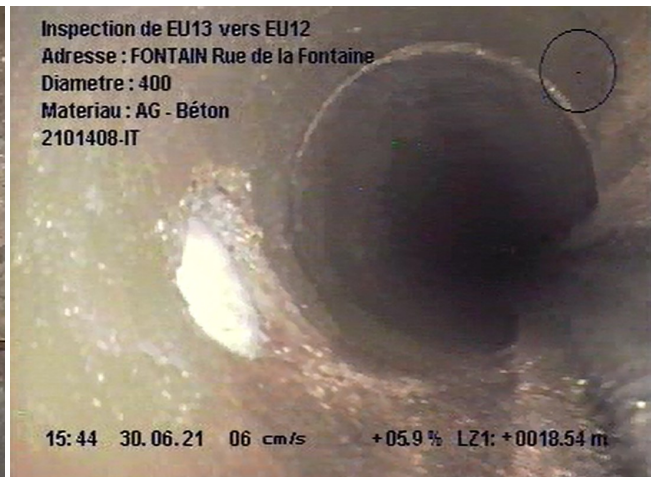
Fissure ouverte
(Tronçon EU8-EU9)



Cunette défectueuse
(Tronçon EU9-EU10)



Effondrement partiel avec réparation sommaire
(Tronçon EU10-EU11)



Effondrement partiel
(Tronçon EU12-EU13)

3.6 Conclusion

Les mesures menées sur le réseau d'assainissement de la commune de Fontain ont permis de déceler des anomalies.

On distingue des points critiques pour lesquels il sera important d'apporter une réponse rapide et efficace pour améliorer le fonctionnement du réseau :

- Apports d'eaux claires parasites provenant d'un branchement particulier
- 3 joints défectueux
- 3 effondrements partiels
- 3 fissures circulaires
- 1 défaut de cunette
- Des dépôts de sédiment
- Des dégradations de revêtement

Le prochain rapport de schéma directeur intégrera ces anomalies dans le cadre du programme de travaux d'amélioration.

4 Maisons en assainissement non collectif

4.1 Le parc ANC

La commune de Fontain compte 163 maisons en assainissement non collectif. Il s'agit pour la plupart de maisons excentrées, exceptées pour celles situées rue du Fort et chemin sur Crête.

Les contrôles initiaux du SPANC ont été réalisés en 2019. En fonction de l'installation existante, le SPANC établit la conformité ou non de la filière et informe du délai de réhabilitation.

L'arrêté du 27 avril 2012 vise essentiellement à clarifier les conditions dans lesquelles des travaux sont obligatoires pour les installations existantes. En effet, la loi Grenelle 2 distingue clairement le cas des installations neuves, devant respecter l'ensemble des prescriptions techniques fixées par arrêté, des installations existantes dont la non-conformité engendre une obligation de réalisation de travaux, avec des délais différents en fonction du niveau de danger ou de risque constaté.

Le tableau de l'Annexe 1 de l'arrêté du 27 avril 2012 précise les obligations de mise en conformité du propriétaire en fonction de sa situation et du contexte sanitaire et environnemental.

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE	INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX		
	☐ NON	☐ OUI	
		☐ Enjeux sanitaires	☐ Enjeux environnementaux
☐ Absence d'installation	Non respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ➔ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais		
☐ Défaut de sécurité sanitaire ☐ Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) ☐ Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ➔ Travaux obligatoires sous 4 ans ➔ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an		
☐ Installation incomplète ☐ Installation significativement sous-dimensionnée	Installation non conforme (cas c) ➔ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ➔ Travaux obligatoires sous 4 ans ➔ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un risque environnemental avéré Installation non-conforme (cas b) ➔ Travaux obligatoires sous 4 ans ➔ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an
☐ Installation présentant des dysfonctionnements majeurs			
☐ Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		
☐ Installation ne présentant pas de défaut			

Tableau 2 : Tableau de l'annexe 1 de l'arrêté du 27 Avril 2012

Les conclusions établies par le SPANC sur la commune de Fontain sont reportées dans le graphique suivant.

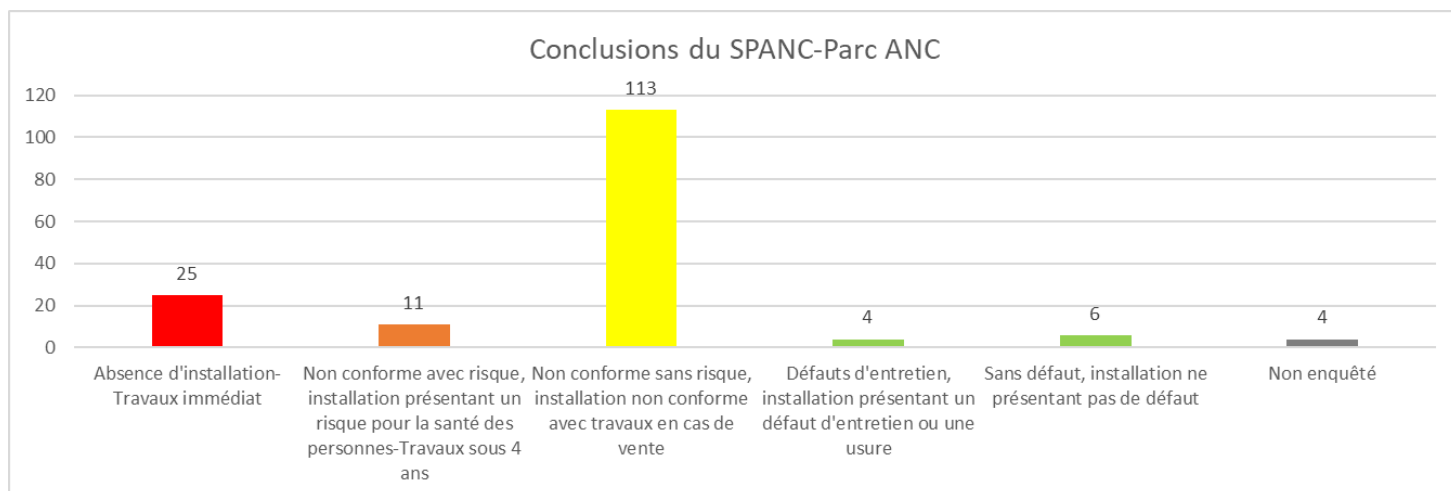


Figure 4 : Conclusions du SPANC sur la commune de Fontain

La plupart des habitations disposent de filières non conformes mais sans risque environnemental ni sanitaire. La mise en conformité n'est exigée qu'en cas de vente.

4.2 Route du Fort et chemin sur Crête

Parmi les maisons non raccordées, 36 maisons sont situées dans le village au niveau de la Route du Fort et du Chemin sur Crête.

Ces maisons ne sont pas desservies ou sont en contrebas du réseau d'assainissement.

Les enquêtes montrent que la majorité des maisons disposent de filières non conformes sans risque environnemental et sanitaire. La mise en conformité n'est exigée qu'en cas de vente.

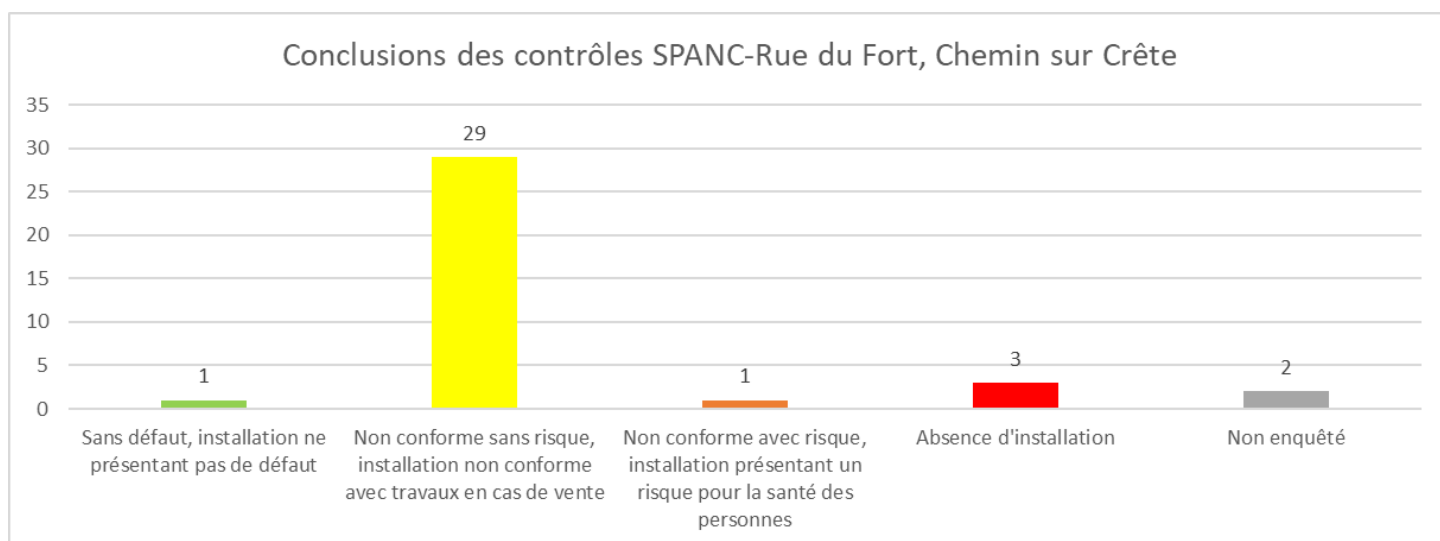


Figure 5 : Conclusions du SPANC pour la route du Fort et le chemin sur Crête

18 maisons sont raccordées au réseau communal qui rejoint le plateau absorbant.

Le plan page suivante localise les maisons en ANC dans le village, indique la conclusion du SPANC et localise la direction des rejets.

Dans le cadre d'une réhabilitation de l'assainissement, les maisons présentent toutes des contraintes de pente importantes.

Les données SPANC serviront pour établir un comparatif technico-économique entre la réhabilitation de l'assainissement non collectif et la création d'un assainissement collectif, dans le schéma directeur.

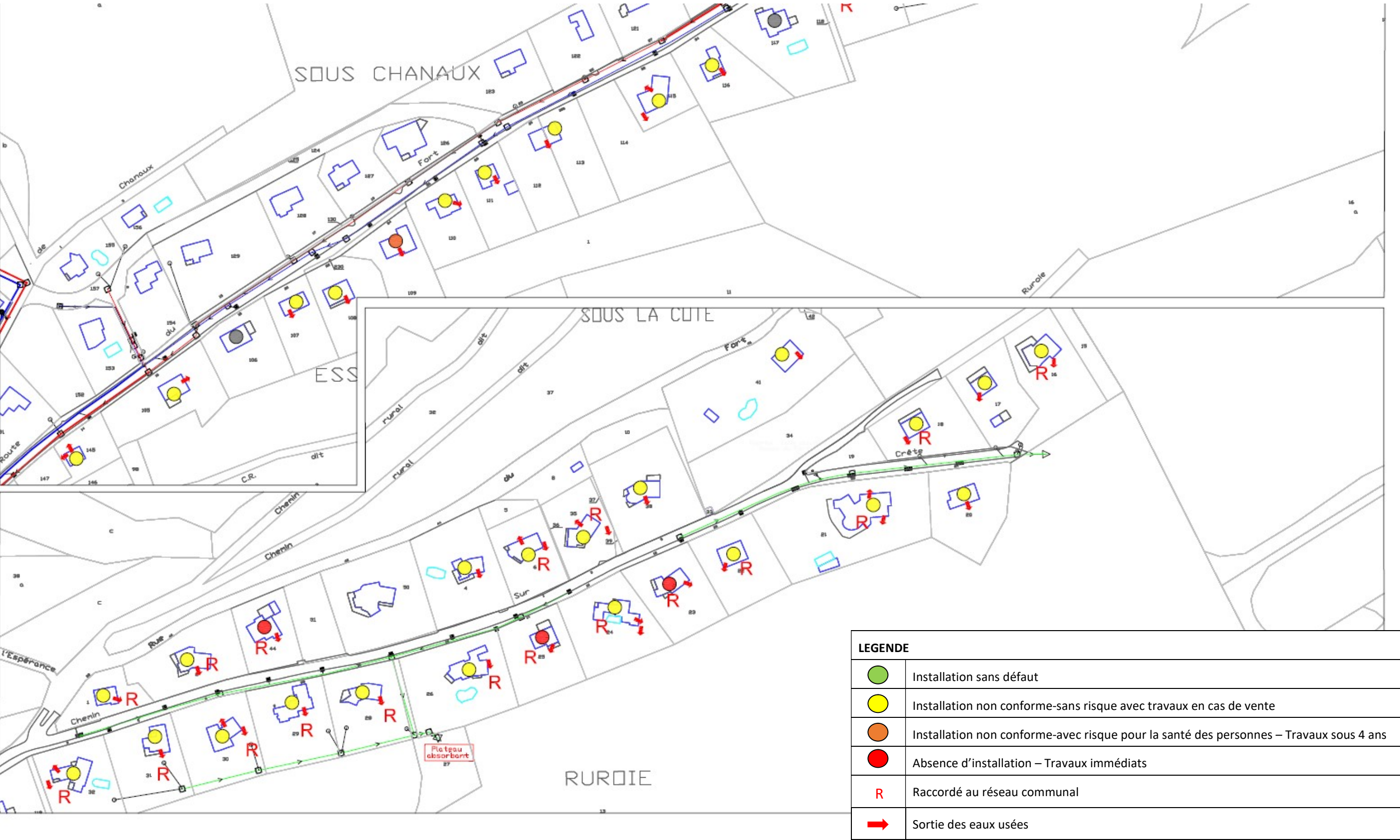


Figure 6 : Synthèse des enquêtes SPANC

5 Campagne de suivi des industriels de Fontain

5.1 Objectifs

GBM a souhaité réaliser des mesures de débit et de pollution sur les rejets de la Fromagerie et de la Biscuiterie de la commune de Fontain, dont les effluents rejetés arrivent au poste de refoulement PR CORNU afin de prendre connaissance de la quantité et de la qualité des rejets à la station d'épuration de Fontain.

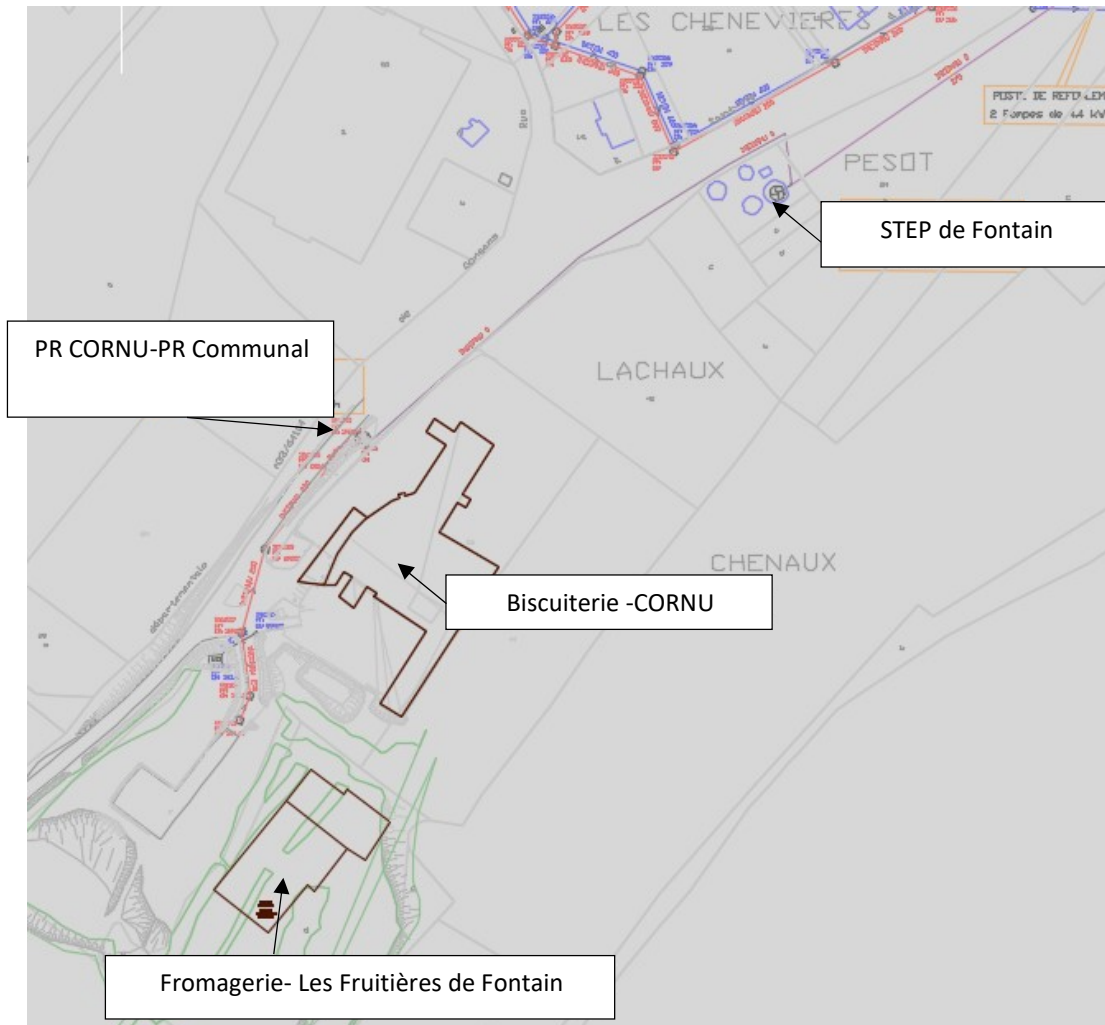


Figure 7 : Plan de localisation

Dans ce but, une rencontre a été réalisée avec les 2 entreprises pour déterminer les points de rejet au réseau communal et pour vérifier la possibilité d'installer un suivi des rejets des effluents.

5.2 Branchements existants de la Fromagerie et de la Biscuiterie

Des fiches « enquêtes industrielles » sont présentées en annexe 3.

5.2.1 Fromagerie-Fruitières de Fontain

La fromagerie dispose d'un branchement pour ses eaux usées domestiques. Les effluents non domestiques sont traités dans une station d'épuration avant rejet au milieu naturel. Ils ne rejoignent pas le réseau communal.

Afin de vérifier qu'il n'existe pas de rejet d'effluents non domestiques sur le réseau communal en provenance de la fromagerie, il est prévu le suivi du débit et de la pollution.

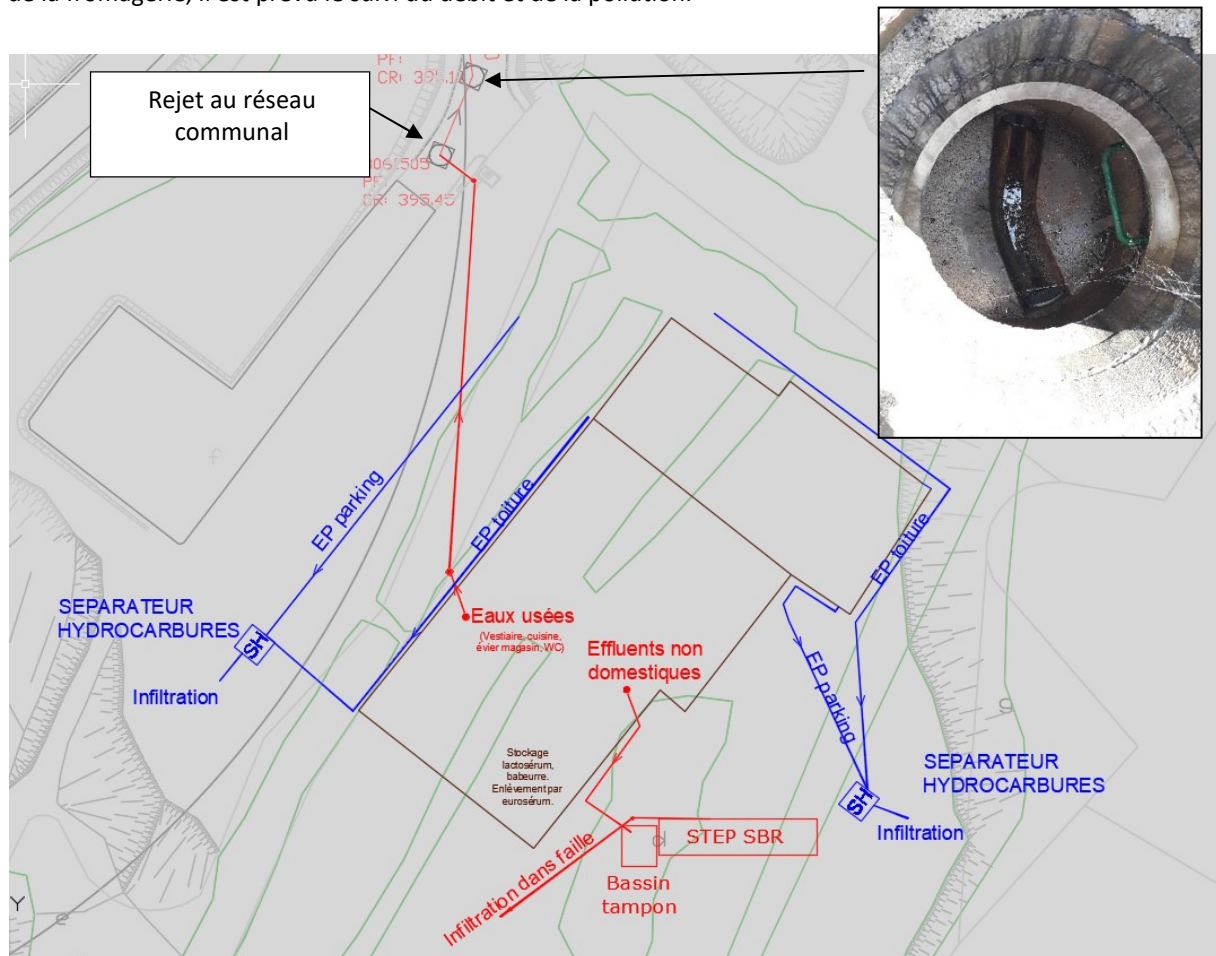


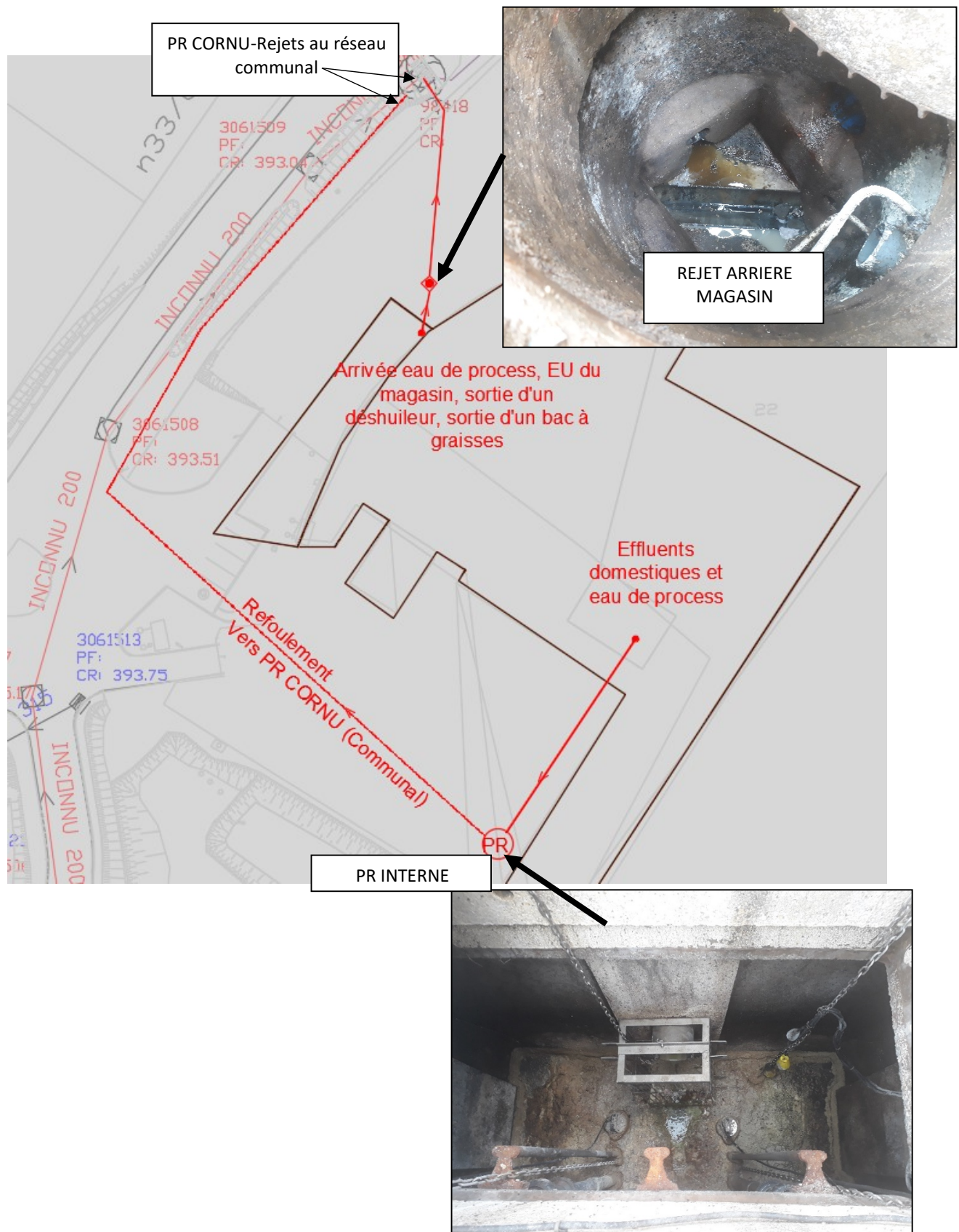
Figure 8 : Localisation des rejets des effluents de la Fromagerie

5.2.2 Biscuiterie - La Fabrique

Il existe 2 points de rejet de la biscuiterie au réseau communal au niveau du poste PRCORNU.

- Un premier (PR INTERNE) qui arrive par refoulement au PR CORNU (PR communal) et qui reprend environ 70% des effluents de l'entreprise,
- Un second qui arrive gravitairement au PR CORNU et qui reprend environ 30% des effluents de l'entreprise (magasin, nettoyage à chaque fin de production, déshuileur des génératrices..).

Les 2 points de rejet reprennent des eaux de process en plus des effluents domestiques.

**Figure 9 : Localisation des rejets de la Biscuiterie**

5.3 Points de mesures

Dans le cadre du suivi du rejet des effluents des industriels sur la commune, les mesures suivantes ont été réalisées :

- Mesures de débit et de pollution sur 5 jours établies pour le site de la Biscuiterie afin de voir les différents flux de pollution rejetés en fonction des jours de production et de nettoyage.
- Mesures de débit et de pollution réalisées sur 24h sur le site de la fromagerie afin de vérifier l'absence de rejet d'effluents non domestiques potentiellement chargé au réseau.

5.3.1 Point de mesures FROMAGERIE

Il a été possible d'effectuer des mesures de débit sur les effluents de la Fromagerie sur le réseau communal par la pose d'un seuil (Ø200) et d'une sonde pression. La pollution a été mesurée grâce à un préleveur échantillonneur 24 flacons. Le point de mesures est localisé sur la **figure 4**.

5.3.2 Points de mesures BISCUITERIE

Deux points de mesures devaient être installés à la biscuiterie pour suivre chaque point de rejet : un au PR interne grâce à la pose de pinces ampérométriques et de préleveurs et un au niveau du rejet à l'arrière du magasin avec pose de seuil/sonde piézométrique et préleveur.

Toutefois, M.CORNU, responsable de l'entreprise, nous imposait plusieurs contraintes pour le suivi des rejets.

- Il ne souhaitait pas que du matériel soit installé dans l'armoire électrique du PR INTERNE,
- Il s'était opposé à l'installation d'un seuil de mesures qui risquait d'obstruer la canalisation.
- Il ne souhaitait qu'aucun matériel ne soit laissé en surface et que les tampons restent fermés le temps du prélèvement.

PR Interne

Les contraintes fixées par M. CORNU empêchent la mesure du débit du PR à l'aide de pinces ampérométriques au poste de relevage et empêchent la réalisation du prélèvement au niveau du PR interne. En effet, il n'est pas possible de suspendre un préleveur dans un poste de relevage pour des raisons de sécurité.

Point de rejet à l'arrière du magasin

Le débit est quasi nul lors de notre visite sur site à ce point.

L'absence de seuil ne permettra pas de réaliser une mesure de débit au niveau du regard. Le prélèvement n'a pas été possible du fait d'une hauteur d'eau quasi nulle.

Il nous a donc été impossible au vu des contraintes d'installer des points de mesures au sein de l'entreprise CORNU.

Afin d'estimer le débit et la pollution rejetée au niveau de la biscuiterie et au regard des contraintes imposées, nous avons mis en place le protocole suivant :

- Suivi sur 5 jours du débit et de la pollution au niveau du PR communal (PR CORNU avec des pinces ampérométriques et un préleveur).
- Suivi sur 5 jours du débit et de la pollution au niveau du rejet de la Fromagerie.

La pollution et le débit rejetés par la biscuiterie ont été calculés par différence.

5.3.3 Synthèse et appareillage

5.3.3.1 Mesure de débit

Les mesures de débits au niveau du réseau d'assainissement ont été réalisées en continu par l'intermédiaire du matériel suivant :

- **Mesures de débits par installation de seuils :** (utilisé si lame d'eau < 10 cm, et débit < 100 m³/j)



Les **débits en canalisations de diamètre 150 à 1000 mm** ont été mesurés en installant des déversoirs dimensionnés sur mesures avec des parois minces (contreplaqué...) couplés à des sondes piézométriques (150 ou 350 mBars). Ils sont raccordés à un enregistreur autonome type Vistaplus (gamme Hydreka). Le débit est calculé par le logiciel Winfluid® selon la formule de Kindsvater-Shen à un pas de temps 1 minutes.

Pour les diamètres importants, les parois minces ont été renforcées à l'aide d'équerres métalliques de façon à assurer le maintien de l'ensemble et éviter tout risque de déformation.

5.3.3.2 Mesure de la pollution

Les opérations de mesure des flux de pollution ont pour but de caractériser les effluents collectés par bassin d'apport d'eaux usées.

Les prélèvements ont été effectués proportionnellement au débit et des échantillons diurnes (de 6 heures à 0 heure) et nocturnes (de 0 heures à 6 heure) et ont été constitués (**soit 2 échantillons analysés par point de mesures**).

Les prélèvements se sont déroulés par temps sec, avec une période sèche de 4x24 heures.

Pour la conduite des mesures de charges polluantes, nous avons utilisé des préleveurs de type ISCO, MANNING contenant 24 flacons.

Les échantillons (réalisés simultanément pour tous les points) ont été conditionnés sur place, le jour même et maintenus en enceinte réfrigérée (température comprise entre 0 et 4°C), pour garantir leur intégrité lors du transport jusqu'au laboratoire d'analyses.



Caractéristiques des préleveurs utilisés :

- Diamètre intérieur du tuyau de prélèvement de 12 mm,
- Vitesse d'aspiration supérieure à 0,5 m/s,
- Volume unitaire de prélèvement de 100 ml,
- Nombre de prélèvement sur 24 heures égal à 6 prélèvements par heure de fonctionnement (soit 144 prélèvements/j).

Figure 10 : Caractéristiques des préleveurs utilisés

Les échantillons diurnes (de 6h à 0h) et nocturnes (de 0h à 6h) ont été préalablement reconstitués proportionnellement aux volumes horaires, à partir des échantillons correspondant à chaque tranche horaire. Lors de la mise en flacon avant laboratoire, les flacons ont été remplis à "ras bord" et bouchés pour éviter la présence d'air. Les conditions permettent l'agrément COFRAC par le laboratoire.

Les précisions absolues ou relatives minimales seront les suivantes :

Paramètres	Unités	Précision	Nombre de chiffres significatifs après la virgule
DBO ₅	mg/l O ₂	-	1
DCO	mg/l O ₂	+ ou - 5 mg/l	-
NGL	mg/l N	+ ou - 5 %	1
MES	mg/l MES	+ ou - 1 mg/l	1
NTK	mg NH ₄ /l	+ ou - 5 %	1
NH ₄ ⁺	mg/l N	+ ou - 5 %	1
Pt	mg/l P	+ ou - 5 %	2
NO ₃ ⁻	mg N-NO ₃ /l	+ ou - 5 %	2
NO ₂ ⁻	mg N-NO ₂ /l	+ ou - 5 %	2
pH	unité pH		1

Tableau 3 : Précisions analytiques

Les analyses sur les flux polluants ont été réalisées par le laboratoire **Eurofins de Maxéville (54)**, agréé COFRAC par le ministère de l'environnement.

Les conditions de conservation et de transport des échantillons ont permis de démarrer les analyses dans un délai inférieur à 24 heures après constitution de l'échantillon.

Le laboratoire est accrédité par le COFRAC n°1-1488 (portée disponible sur www.cofrac.fr), selon le référentiel NF EN ISO/CEI 17025.

Il possède l'agrément du Ministère de la Santé pour les analyses et prélèvements des eaux de consommation humaine. Il est également agréé par le Ministère chargé de l'Environnement et du Développement Durable.



rampe de filtration



titrateur de DBO



analyseur de carbone



colorimètre

Figure 11 : Le matériel au laboratoire pour les analyses physico-chimiques

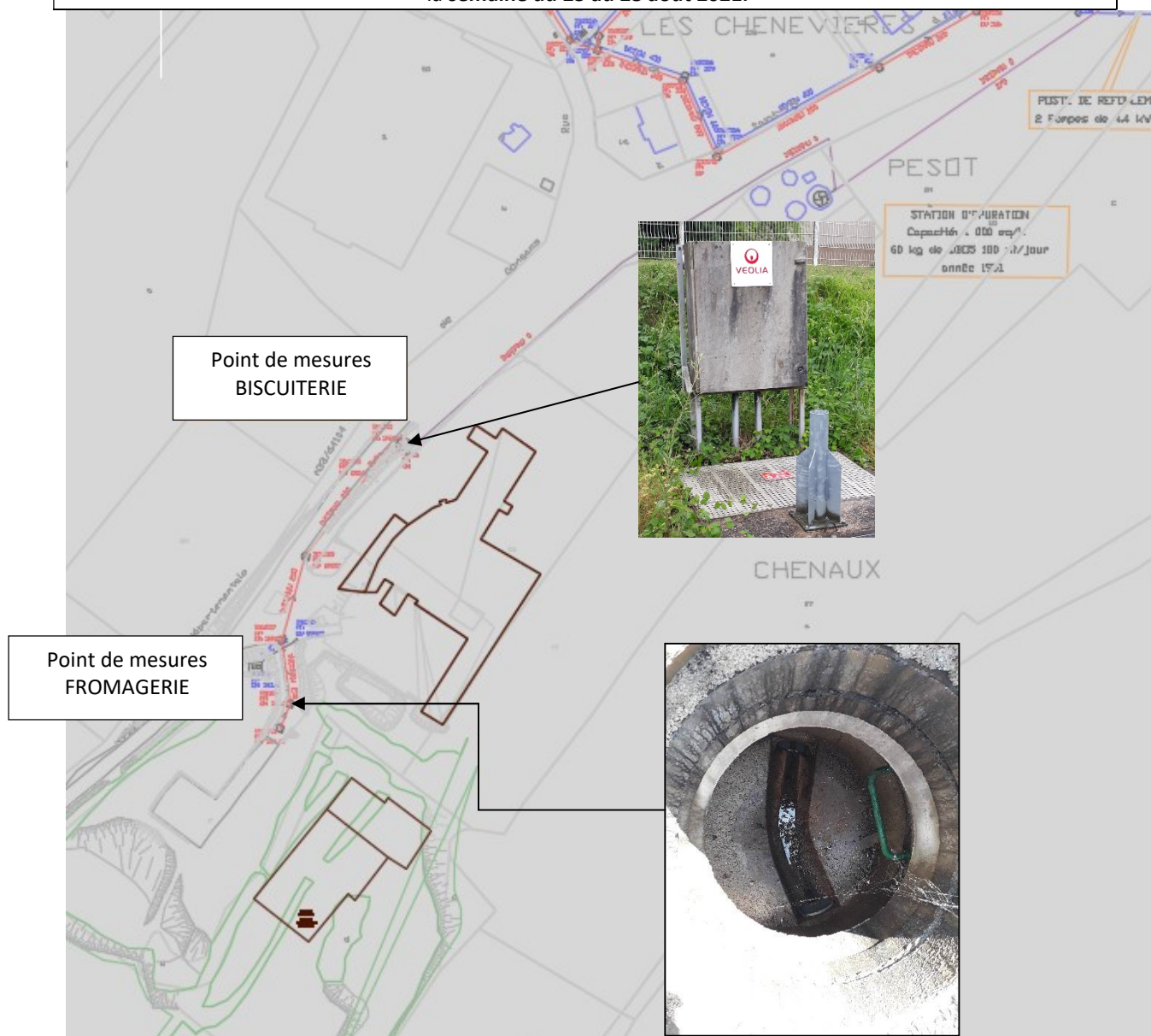
Pour chaque point de prélèvements et pour chacun des échantillons (diurne et nocturne), la pollution des effluents sera caractérisée par l'analyse des concentrations des paramètres physico-chimiques suivants :

Analyse du type 1 :

- DBO₅ : Demande biologique en oxygène en 5 jours
- DCO : Demande chimique en oxygène
- NG : Azote total
- NH₄⁺ : Azote ammoniacal
- NK : Azote Kjeldahl
- MES : Matières en suspension
- Pt : Phosphore total

Le détail est présenté en annexe.

Après validation de GBM, l'installation des points et prélèvements a été réalisée durant la semaine du 23 au 28 août 2021.



N° Point de mesure	But de la mesure	N°Regard	Localisation	Période de mesures	Type d'appareillage	Dimension canalisation	Mesure de la pollution
FROMAGERIE	Mesure de débit et de pollution de la FROMAGERIE	3061506	Fromagerie-Route de Pugy	Août 2021- sur 5 jours	Seuil à paroi mince + sonde piézométrique	Ø200	Préleveur échantillonneur 24 h (diurne et nocturne)
BISCUITERIE	Mesure de débit et de pollution de la FROMAGERIE	PR CORNU	PR Route de Pugy	Août 2021- sur 5 jours	Pose de pinces ampérométriques dans l'armoire du poste		Préleveur échantillonneur 24 h (diurne et nocturne)

Figure 12 : Localisation et appareillages prévus pour les mesures de débits et de pollution au niveau des entreprises

Seul le prélèvement du 22 au 23 août réalisé au niveau du PR Cornu n'a pas fonctionné correctement, du fait d'un bouchage de la crépine. Les autres bilans ont fonctionné correctement.

5.4 Analyse des résultats de la campagne de mesures

La synthèse des paramètres principaux concernant les mesures réalisées au niveau du PR Cornu est présentée dans le tableau ci-dessous :

Date de prélèvement	PR Cornu					
	Débit	Charge polluante	Charge DCO	Charge DBO5	Charge NTK	Charge Ptot
	m3/j	Eq / Habitant	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
Du 22 au 23 août	1,97	Défaut de prélèvement				
Du 23 au 24 août	4,7	88	14,67	4,22	0,39	0,06
Du 24 au 25 août	4,29	82	11	5,35	0,34	0,04
Du 25 au 26 août	2,6	66	8,61	4,58	0,23	0,03
Du 26 au 27 août	2,18	60	7,5	4,3	0,22	0,03

La synthèse des paramètres principaux concernant les mesures réalisées au niveau de la Fruitière est présentée dans le tableau ci-dessous :

Date de prélèvement	Fruitière Fontain					
	Débit	Charge polluante	Charge DCO	Charge DBO5	Charge NTK	Charge Ptot
	m3/j	Eq / Habitant	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
Du 22 au 23 août	0,16	1	0,052	0,011	0,023	0,002
Du 23 au 24 août	0,14	1	0,03	0	0,02	0
Du 24 au 25 août	0,91	6	0,33	0,08	0,15	0,01
Du 25 au 26 août	0,16	1	0,05	0,01	0,03	0
Du 26 au 27 août	0,2	1	0,07	0,02	0,04	0

Les débits et flux provenant de la biscuiterie sont estimés par soustraction de la part apportée par la fruitière au total mesuré dans le poste de refoulement PR Cornu.

Par différence des 2 points précédents, nous obtenons la synthèse des paramètres principaux concernant les rejets de l'entreprise Cornu, présentée dans le tableau ci-dessous :

Date de prélèvement	Biscuiterie Cornu					
	Débit	Charge polluante	Charge DCO	Charge DBO5	Charge NTK	Charge Ptot
	m3/j	Eq / Habitant	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
Du 22 au 23 août	1,81	Défaut de prélèvement PR Cornu				
Du 23 au 24 août	4,56	87	14,64	4,22	0,37	0,06
Du 24 au 25 août	3,38	76	10,67	5,27	0,19	0,03
Du 25 au 26 août	2,44	65	8,56	4,57	0,2	0,03
Du 26 au 27 août	1,98	59	7,43	4,28	0,18	0,03

Figure 13 : Résultats des mesures effectuées entre le 22 et 27 août

D'après les analyses effectuées sur les échantillons, la majorité des effluents transitant dans le poste est issus de la biscuiterie Cornu.

Répartition des volumes transités en %	Du 22 au 23 août	Du 23 au 24 août	Du 24 au 25 août	Du 25 au 26 août	Du 26 au 27 août
Fruitière	8%	3%	21%	6%	9%
Biscuiterie Cornu	92%	97%	79%	94%	91%

Répartition des charges en EH transitées en %	Du 22 au 23 août	Du 23 au 24 août	Du 24 au 25 août	Du 25 au 26 août	Du 26 au 27 août
Fruitière	-	1%	7%	2%	2%
Biscuiterie Cornu	-	99%	93%	98%	98%

ANNEXES

Annexe 1 : Enquêtes de branchement : Tableau récapitulatif et glossaire des non-conformités

Annexe 2 : Tableaux de synthèse des anomalies recensées à l'aide des inspections télévisées sur les réseaux d'assainissement

Annexe 3 : Enquêtes « Rejets industriels »

Annexe 4 : Résultats détaillés des bilans pollution 24h

Annexe 5 : Procès-verbaux d'analyses physico-chimiques (Laboratoire Eurofins)

ANNEXE 1

ENQUÊTES DE BRANCHEMENTS

Tableau récapitulatif des enquêtes et glossaire des non conformités

SYNTHESE DES ENQUETES

CIVILITE	NOM	ADRESSE1	ADRESSE 2	Enquêté	Non enquêté	Refus	Conforme	Non conforme	Rejet EU autre que réseau EU	Prétraite ment	Nb d'EH estimé	Rejet EP dans EU	Surface active estimée	Problème de configuratio n	Commentaires
MONSIEUR	CHISSEY ERIC	6	CHEMIN DE CHANAUX		1										
	FRANTZ Cyril	1	CHEMIN SUR ROCHE		1										
MONSIEUR	PAUSET ROLAND	3	CHEMIN SUR ROCHE	1			1								
MONSIEUR	PAUSET Roland	5	CHEMIN SUR ROCHE	1			1								
MADAME	GROSLAMBERT JANINE	1	IMPASSE DES VERGERS	1				1	1		2.5				Rejet EU non retrouvé
MONSIEUR	BOUDET JACQUES	1	RUE PRAYS	1				1						1	Absence de regard de branchement en limite de propriété-Branchement direct dans le regard communal
MADAME	CRETIN SEBASTIEN	3	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	PHILIPPE ALAIN	4	IMPASSE PRAYS	1				1						1	Regards non accessibles ou bloqués
MONSIEUR	GIRARD PIERRE	5	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	PESANTI RAPHAEL	6	IMPASSE PRAYS	1				1						1	Absence de regard de branchement en limite de propriété-Branchement direct dans le regard communal
MONSIEUR	KLOETTY OLIVIER	8	IMPASSE PRAYS	1				1	1		0.5				Lavabo du sous sol non raccordé au branchement
MONSIEUR	SEGUIN JEAN PIERRE	14	IMPASSE PRAYS	1				1						1	Absence de regard de branchement en limite de propriété-Branchement direct dans le regard communal
MONSIEUR	JEAUNEAU ERIC	15	IMPASSE PRAYS		1										
MONSIEUR	DUQUET	16	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	MAHUT BRUNO	17	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	MILLET XAVIER	18	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	MARAUX JEAN PIERRE	21	IMPASSE PRAYS	1				1						1	Absence de regard de branchement en limite de propriété-Branchement direct dans le regard communal
MONSIEUR	LOMGHINO AMELLI FREDERIC	25	IMPASSE PRAYS			1									
MONSIEUR	MANDY DAMIEN	27	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	MOLIERE DIDIER	29	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	AMYOT JEROME	31	IMPASSE PRAYS	1			1								
MONSIEUR	GROSLAMBERT JEAN PIERRE	1	PLACE DE L EGLISE	1				1						1	Tampon béton non étanche sur réseau EU
MONSIEUR	PERNIN JEAN CLAUDE	3	PLACE DE L EGLISE		1										
MONSIEUR	FEUILLET SEBASTIEN	5	PLACE DE L EGLISE	1			1								
MONSIEUR	DOUILLON BERNARD	7	PLACE DE L EGLISE	1			1								
MONSIEUR	WAAG DOMINIQUE	9	PLACE DE L EGLISE	1				1				1	10	1	Absence de regard de branchement en limite de propriété-Branchement direct dans le regard communal
MONSIEUR	LO PRESTI JEAN	11	PLACE DE L EGLISE	1				1	1		0.5				Evier non raccordé?
MONSIEUR	CHARVY JEAN YVES	15	ROUTE DU FORT	1				1						1	Absence de regard de branchement EU - Arrivée directe dans le regard communal
	COMMUNE DE FONTAIN	6	ROUTE DU FORT	1			1								
MADAME	GROS JEANNE ANTIDE	1	RUE DE L ECOLE			1									
MONSIEUR	POLY BRUNO-DI PINO	2	RUE DE LA FONTAINE	1			1								
	FROMAGERIE	5	RUE DE LA FONTAINE	1				1	1		2.5			1	Absence de regard de branchement EU. Destination inconnue de la plupart des écoulements-Non retrouvé dans l'EU ni dans l'EP- Ancien prétraitement existant ?
MADAME	LEGAND SEBASTIEN	6	RUE DE LA FONTAINE	1				1				1	40		Reste un appartement à enquêter
MADAME	TILLIER ANGELA	8	RUE DE LA FONTAINE	1			1								
MONSIEUR	BOUQUET LUCAS	8	RUE DE LA FONTAINE		1										
MADAME	VIENNET ELISE	8	RUE DE LA FONTAINE		1										
MONSIEUR	AGGAZZI ROBERT	9	RUE DE LA FONTAINE	1			1								
MONSIEUR	CHABOD CLAUDE	10	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence de regard de branchement EP- rejet direct dans grille communale
MONSIEUR	BOLE MARC	14	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Regard à décantation
MADAME	ESTAVOYER GAELE	15	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence de regard de branchement EP-rejet direct dans regard communal
MONSIEUR	GERACI VINCENZO	15	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence de regard de branchement EP-rejet direct dans regard communal
MONSIEUR	GROS JEAN MARC	16-18	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence de regard de branchement EP-rejet direct dans grille communale
MONSIEUR	AGNELOT NOEL	17	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence de regard de branchement EP-rejet direct dans regard communal
MONSIEUR	DROMARD DOMINIQUE	19	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence de regard de branchement et configuration du regard EU à revoir
MONSIEUR	GROS MARCEL	22	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence de regard de branchement EP-rejet direct dans grille communale
MONSIEUR	MARTIN MICHEL	23	RUE DE LA FONTAINE	1				1	1		0.5				Douche non raccordée
MONSIEUR	MARTIN JEAN MICHEL	25	RUE DE LA FONTAINE	1			1								
MONSIEUR	BOLE MARC	17 B	RUE DE LA FONTAINE	1				1						1	Absence regard de branchement EU et EP pour l'habitation et absence de regard EP pour le garage
MONSIEUR	PAUSET ALAIN	17C	RUE DE LA FONTAINE	1			1								
MONSIEUR	LLANES PIERRE	1	RUE DE LA FORGE	1				1						1	Absence de regard de branchement pour EU cuisine
MONSIEUR	DJELLAB MEHDI	2	RUE DE LA FORGE	1			1								
		8	RUE DES LILAS		1										
MADAME		6	RUE DES LILAS		1										
		10	RUE DES LILAS		1										
MADAME	MALPESA ALINE	2	RUE DU MOUTHIER	1			1								
MONSIEUR	BENOIT MICHEL	12	RUE DU MOUTHIER	1			1								
MONSIEUR	PORTELLI JEAN PIERRE	1B	RUE DU STADE	1				1		1	1	1	150		Presence d'une fosse septique.
TOTAL				46	9	2	21	25	5	1	7.5	3	200	19	

GLOSSAIRE DES NON-CONFORMITES:

- Présence de fosse(s) septique(s)** : Existence d'une ou de plusieurs fosses septiques à supprimer dans le cadre de la mise en conformité des installations intérieures. La suppression consiste en l'évacuation en décharge contrôlée des effluents, au nettoyage et la désinfection de la (ou des) fosse(s), et enfin le remplissage en gravats de la (ou des) fosse(s) existante(s).
- Présence de regards avec décantation** : Existence de regard(s) avec une décantation dans le fond où se dépose les matières plus lourdes. Dans le cadre de la mise aux normes, ces décantations doivent être comblées par du béton. Il doit également être façonnée une forme de pente (cunette) pour favoriser l'écoulement des effluents.
- Présence de regards enterrés** : les regards enterrés doivent être mis à niveau et donc accessible de l'extérieur pour favoriser les opérations d'entretien ultérieur et de contrôle.
- Constat de manque d'un regard en limite de propriété** : Dans le cadre de la mise en conformité des installations intérieures, il est demandé conformément au Règlement d'assainissement en vigueur, d'installer un regard en limite de la propriété de dimension minimale 600x600mm intérieures. Celui-ci marque la limite entre les différentes responsabilités d'une part du propriétaire et d'autre part du Département Eau & Assainissement. Précision : l'entretien du branchement est à la charge du propriétaire depuis sa propriété jusqu'au collecteur public situé généralement à l'axe de la chaussée publique.
- Constat de manque de regard au changement de direction** : Les Règles de l'art en matière de réseau d'assainissement imposent un regard à chaque changement de direction tant en surface qu'en altimétrie. Ainsi, ces changements de direction, de pente ou de diamètre devront être réalisés à l'intérieur même d'un regard de visite.
- Présence de regard(s) non conforme(s)** : Le (ou les) regard(s) sont soit fissuré(s), soit non étanche(s) ou soit ne dispose(nt) pas de fermeture(s) conforme(s), ou encore dans un mauvais état,... Il appartient alors au propriétaire de réfectionner, reprendre ou remplacer le (ou les) regard(s) correspondant.
- Couvercle de regard non conforme** : Les couvercles de regard, appelés également tampons de regard, doivent être de type hydraulique sur le réseau EU. Les couvercles en béton sur les regards du réseau EU ne sont donc pas acceptés. Pas nécessité de tampon hydraulique sur le réseau EP.
- Dispositif de désagréation et d'évacuation des matières fécales (Sani-broyeur)** : le règlement d'assainissement interdit la mise en place de tel dispositif sauf cas particulier (voir Règlement d'Assainissement et article 47 du Règlement Sanitaire Départemental du Doubs)
- Eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) inversées** : Dans le cadre de la mise en conformité des installations intérieures, il est demandé de raccorder convenablement chacun des 2 réseaux sur leur exutoire respectif.
- Réseau(x) très vétuste(s)** : le (ou les) réseau(x) existant(s) sur la propriété privé à (ont) été contrôlé dans un état nécessitant sa réfection ou son remplacement (non étanche, affaissement, fissures,...)

ANNEXE 2

Tableaux de synthèse des anomalies recensées à l'aide des inspections télévisées sur les réseaux d'assainissement

INSPECTION TELEVESEE DES RESEAUX (INERA - JUIN 2021)

COMMUNE DE FONTAIN

DESORDRES CONSTATES												Proposition de travaux			
N°	Regard de départ	Regard d'arrivée	Long du tronçon inspecté	Diam (mm)	Localisation Distance	Code (0,1,2,...)	Défaut constaté	Linéaire concerné	Quantité de défaut	Désordre induit et quantification	Niveau de gravité	Type d'intervention	Q	Coût HT unit ou /ml	Montants des travaux (hors mise en chantier)
Commune de FONTAIN - Rue du Fort															
1	EU1	EU2	57.8 ml	200	19.50 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
2					45.60 m	7	Joint défectueux	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines, détérioration du joint	1	Fraisage, manchonnage	1	700 €	700 €
3					51.00 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
4	EU2	EU3	62.8 ml	200	13.10 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
5					17.90 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
6					20.00 m	7	Joint défectueux	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines, détérioration du joint	1	A surveiller			
7					37.90 m	5	Déviation angulaire anormale	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines, détérioration du joint	1	Injection ponctuelle ou manchonnage	1	500 €	500 €
8					40.70 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
9					47.10 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
10						29	Dépôts de sédiments	ponctuel	1	Mauvais écoulement	3	A surveiller			
11	EU3	EU4	30.3 ml	200	10.90 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
12					18.90 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
13					22.70 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
14					26.90 m	28	Dégradation du revêtement	linéaire	4	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
15						7	Joint défectueux	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines, détérioration du joint	1	Fraisage, manchonnage	1	700 €	700 €
16	EU4	EU5	72.0 ml	200	2.60 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
17					6.80 m	65	Réparation défectueuse	linéaire	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines	3	A surveiller			
18					30.30 m	28	Dégradation du revêtement	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	A surveiller			
19					32.40 m	48	Arrivée d'eaux claires par branchement suspectée	ponctuel	1	eaux claires dans le réseau d'eaux usées	1	contrôle de branchement et suppression de l'apport	1	150 €	150 €
20	EU5	EU6	18.4 ml	200		52	Tronçon en bon état général			aucun désordre important		pas de recommandation			
21	EU6	EU7	3.5 ml	200	3.50 m	29	Dépôts de sédiments	linéaire		Mauvais écoulement	1	Hydrocurage et fraisage	1	200 €	200 €
22						43	Tronçon ou partie importante non inspectée	linéaire	1	inaccessibilité ou caméra bloquée		-			

DESORDRES CONSTATES												Proposition de travaux			
N°	Regard de départ	Regard d'arrivée	Long du tronçon inspecté	Diam (mm)	Localisation Distance	Code (0,1,2,...)	Défait constaté	Linéaire concerné	Quantité de défaut	Désordre induit et quantification	Niveau de gravité	Type d'intervention	Q	Coût HT unit ou /ml	Montants des travaux (hors mise en chantier)
Commune de FONTAIN - Rue de la Fontaine															
23	EU9	EU8	18.0 ml	200	3.00 m	13	Fissure	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines	1	Injection d'étanchement	1	400 €	400 €
24	EU10	EU9	16.9 ml	400	6.10 m	28	Dégradation du revêtement	linéaire	7	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	Chemisage, tubage ou manchonnage	4	500 €	2 000 €
25					16.10 m	70	Fissure circulaire fermée	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines	1	Injection ponctuelle ou manchonnage	1	500 €	500 €
26					16.90 m	37	Défaut de cunette	ponctuel	1	Mauvais écoulement	1	Reprise du revêtement	1	200 €	200 €
27	EU10	EU11	24.5 ml	400	1.50 m	28	Dégradation du revêtement	linéaire	4	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	Chemisage, tubage ou manchonnage	1	500 €	500 €
28					7.70 m	70	Fissure circulaire fermée	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, pénétration de racines	1	Injection ponctuelle ou manchonnage	1	500 €	500 €
29					22.60 m	19	Effondrement partiel	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, mauvais écoulement	1	Chemisage, tubage ou manchonnage	1	500 €	500 €
30	EU11	EU12	4.5 ml	400	1.60 m	19	Effondrement partiel	ponctuel	2	Infiltration/exfiltration, mauvais écoulement	1	Changement de canalisation	2	500 €	1 000 €
31	EU13	EU12	33.8 ml	400	7.30 m	27	Abrasion partielle ou totale	ponctuel	1	Mauvais écoulements, infiltrations, exfiltrations	3	Chemisage, tubage ou manchonnage	1	500 €	500 €
32					19.20 m	19	Effondrement partiel	ponctuel	1	Infiltration/exfiltration, mauvais écoulement	1	Chemisage, tubage ou manchonnage	1	500 €	500 €

ANNEXE 3

ENQUÊTES «REJETS INDUSTRIELS »

FRUITIERES DE FONTAIN FROMAGERIE

Renseignements généraux :

Nom de l'établissement Fruitières de Fontain	Adresse : ZI de Pugey 25 660 FONTAIN Téléphone : 06 08 49 42 77	Nom du responsable : MARTIN Jean-Michel
---	--	--

- L'établissement est-il soumis au titre des installations classées ?

Déclaration ☒

Autorisation ☐

- Nombre de salariés : 8 : 4 fromagers et 4 vendeuses
- Rythme d'activité : *Atelier de fabrication : 6h-10h 7jours/7*
Magasin : 9h-12h et 14h30-18h30 du lundi au samedi
- Nombre de journées de travail par an : 365 jours/an
- Période et durée de la fermeture annuelle : -
- Période d'activité minimale (mois, jour, heure) : *Juillet, août, septembre*
- Période d'activité maximale : *Printemps*
- Présence d'une restauration collective :
 Oui ☐ Non ☒
 Si oui, nombre de repas/jour :

ACTIVITES ET PRODUITS UTILISES

- Nature de l'activité principale et description des produits finis :
Fabrication et vente de fromages PPNC (Pâte Pressée Non Cuite) – Comté-Tomme-Morbier-Raclette.
- Matières premières et entrants utilisés : *lait : collecte de 4,4 millions de litres par an.*
- Nature des produits chimiques et détergents utilisés : *Fiches produits disponibles sur site.*

EAU D'ALIMENTATION

	AEP	Forage	Captage	Puits	Rivière	Autre
Origine de l'eau utilisée (proportion) :	100%					
- Process industriel	X					
- Eaux de lavages	X					
- Eaux de refroidissement (hors recirculation)	X					
- Eaux vannes	X					
- Autres utilisations						

Volume annuel consommé (en m³)	8 000 à 10 000
Volume moyen journalier (en m³)	
Volume horaire maximal consommé (en m³)	
Volume des eaux de lavages	

DESTINATION DES REJETS				
	Réseau d'eaux usées	Réseau d'eaux pluviales	Milieu naturel	Autre (traitement, récupération)
Eaux usées domestiques	X			
Eaux usées de fabrication				X
Eaux de refroidissement				X
Eaux de lavage				X
Eaux pluviales			Faïlle	
Déchets liquides (toxiques, huiles, solvants, bains usés, ...)				X

- Type de réseau propre à l'établissement : unitaire ☐ séparatif ☒ pseudo-séparatif ☐
- Nature de l'exutoire des eaux résiduaires et milieu récepteur (réseau d'assainissement communal, milieu naturel, puits perdu...) :
Eaux usées domestiques rejetées au réseau communal. Les eaux de fabrication sont traitées dans une station d'épuration SBR avant rejet au milieu naturel (faïlle). La station est équipée d'un traitement supplémentaire pour le phosphore.

SURVEILLANCE DES DEVERSEMENT

- Des bilans débit/pollumétrique ont-ils déjà réalisés ? Oui ☒ Non ☐
- Estimation de la pollution produite par ateliers et origine des effluents : -
- Existence d'une convention de rejet des effluents (réseau collectif ou milieu naturel) : Oui ☐ Non ☒

Si oui préciser date, quantité et nature autorisées : -

SYSTEME PARTICULIER DE CONTROLE, DE PRETRAITEMENT OU DE TRAITEMENT, BASSINS DE RETENTION

Un bassin tampon existe avant le traitement par la STEP de la fromagerie.

AUTRES DECHETS

Le lactosérum et le babeurre sont stockés dans des silos et enlevés par la société Eurosérum.

EAUX PLUVIALES

Présence de séparateurs d'hydrocarbures-déboueurs pour les eaux de voirie et de toiture.

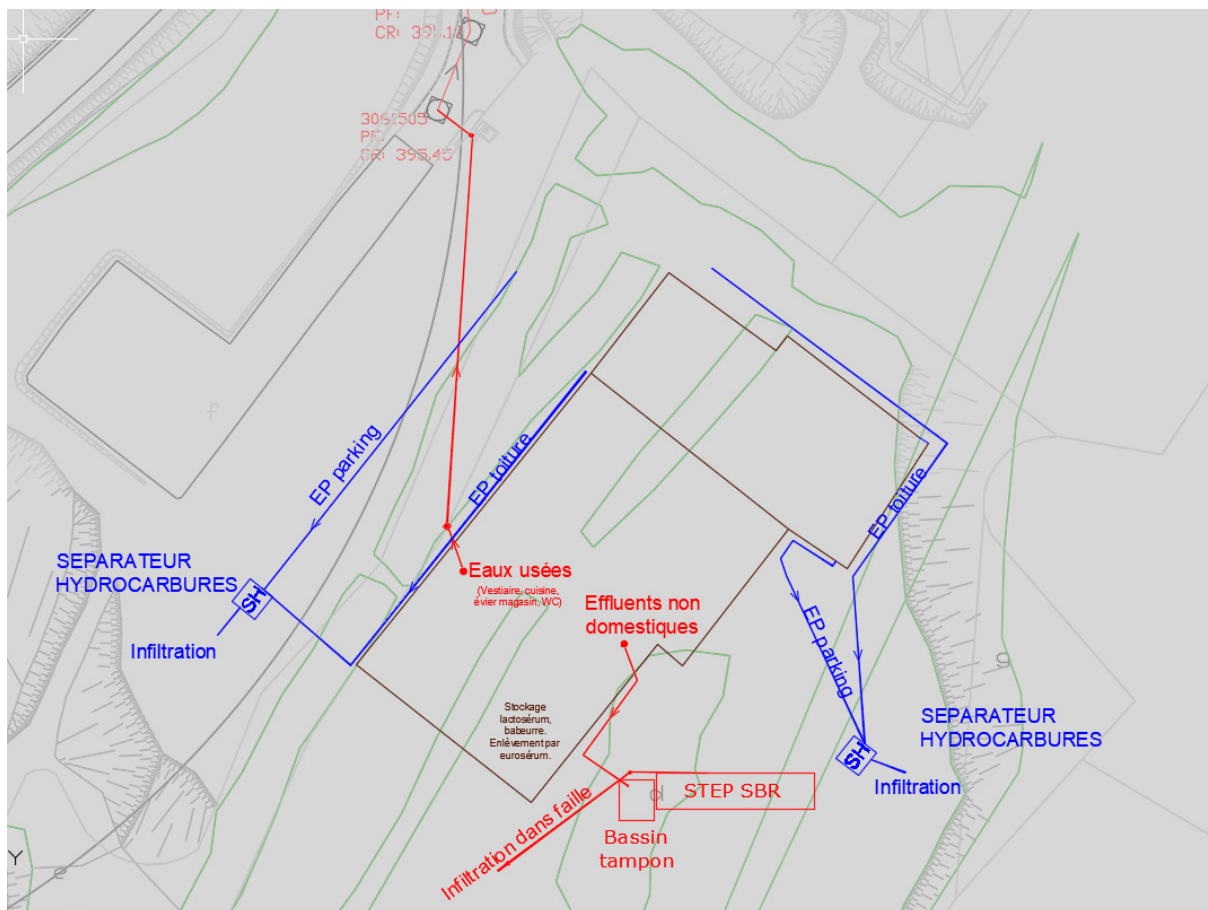
OBSERVATIONS PARTICULIERES

Pas de projet d'extension prévu à court terme

Conclusions :

Rejet des effluents domestiques à la station d'épuration de la commune de Fontain.
 Traitement des effluents non domestiques issus de l'atelier de fabrication dans la station d'épuration propre à la fromagerie avant rejet au milieu naturel (faïlle).

Schéma des installations



Photographie du site



Sortie des effluents non domestiques



STEP

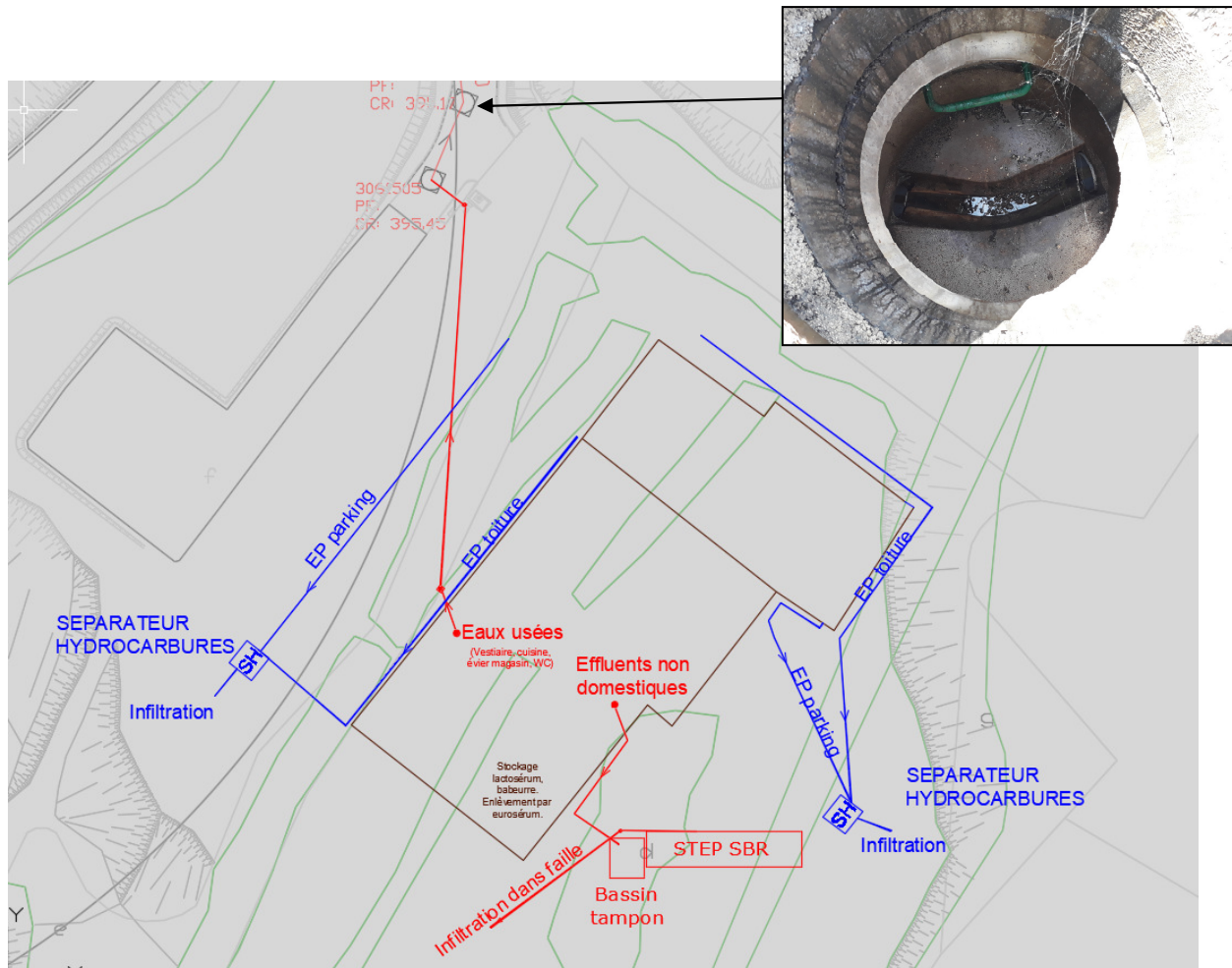




Séparateurs d'hydrocarbures

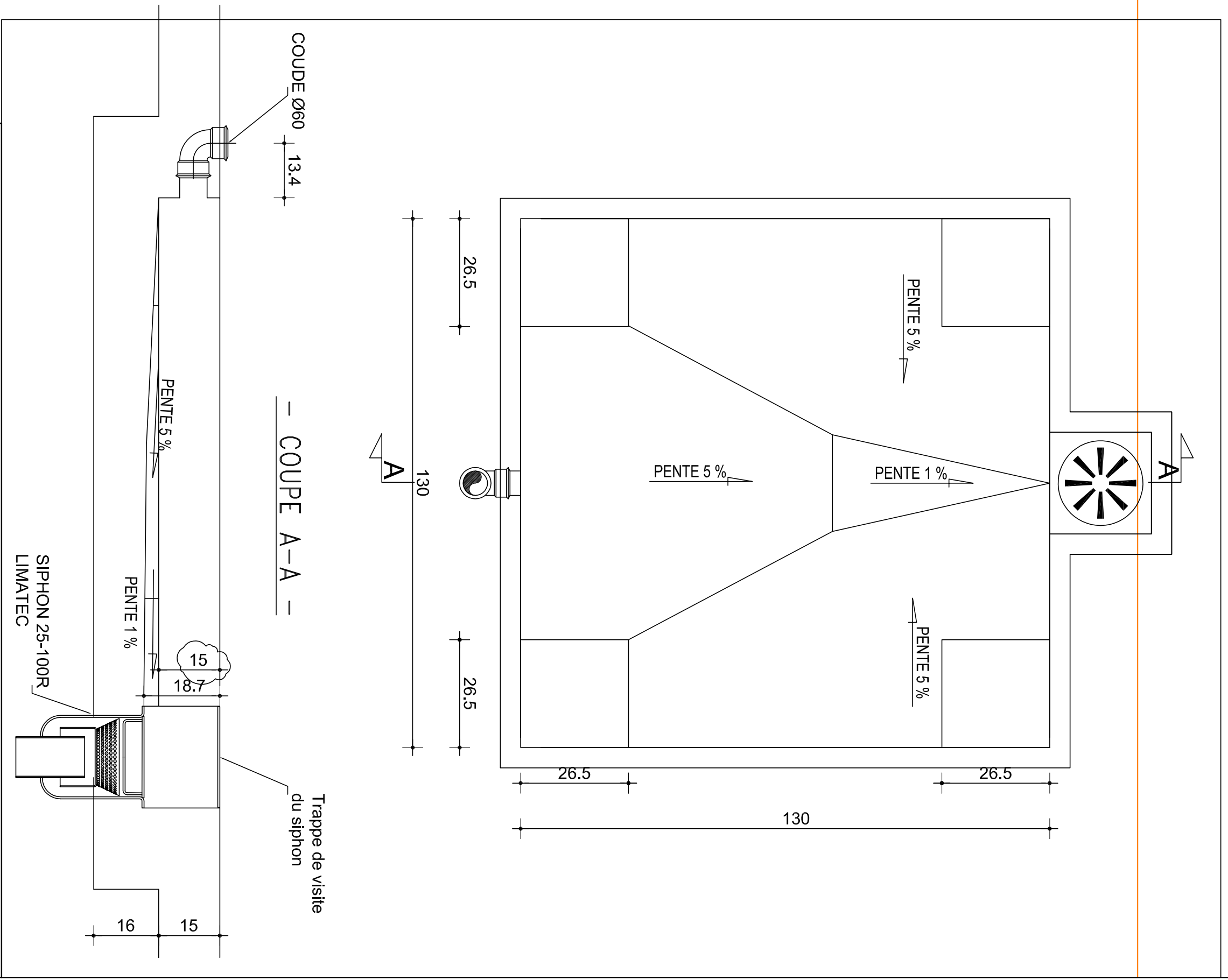


Localisation du point de suivi pour rejet des effluents à la station d'épuration de Fontain



Dans le cadre du suivi du rejet des effluents des industriels sur la commune, il est prévu l'installation d'un point de mesure de débit et de pollution sur 24h.

- Mesure de débit sur 24h avec pose de seuil et sonde pression.
- Mesure de pollution avec 1 bilan de 24h.

[illegible]

CORNU SA FONTAIN

BOULANGERIE FINE-BISCUITERIE

Renseignements généraux :

Nom de l'établissement

CORNU SA FONTAIN

Adresse :

ZI de Pugéy
25 660 FONTAIN
Téléphone : 03-81-57-29-83

Nom du responsable :

CORNU Marc André

- L'établissement est-il soumis au titre des installations classées ?

Déclaration ☐

Autorisation ☐

Non soumis ☒

- Nombre de salariés : 50, dont 42 à la production
- Rythme d'activité journalier, hebdomadaire : 24h/24, 7 jours /7
- Période et durée de la fermeture annuelle : Arrêt du process à la période de Noël
- Présence d'une restauration collective :
Oui ☐ Non ☒
Si oui, nombre de repas/jour :

ACTIVITES ET PRODUITS UTILISES

- Nature de l'activité principale et description des produits finis : *Boulangerie fine – Fabrication et conditionnement*
- Gestion des produits neufs ou entamés :

Type de produit	Observation	Déversé au réseau
Détergents	Nettoyage courant	X
Lessives/nettoyants	Nettoyage vêtement	X
Solvants/diluants	Encre	
Hydrocarbures-bidon		
Hydrocarbures-cuve		
Huiles		
Graisses		
Dégraissant		
Lubrifiant		
Métaux		
Plastiques		
Savon/Lustrant	Lavage des mains	X

EAU D'ALIMENTATION

	AEP	Forage	Captage	Puits	Rivière	Autre
Origine de l'eau utilisée (proportion) :	100%					
- Process industriel	X					
- Eaux de lavages	X					
- Eaux de refroidissement (hors recirculation)						
- Eaux vannes	X					
- Autres utilisations						

Volume annuel consommé (en m³)	4 500
Volume moyen journalier (en m³)	
Volume horaire maximal consommé (en m³)	
Volume des eaux de lavages	

DESTINATION DES REJETS

	Réseau d'eaux usées	Réseau d'eaux pluviales	Milieu naturel	Autre (traitement, récupération)
Eaux usées domestiques	X			
Eaux usées de fabrication	X			
Eaux de refroidissement				
Eaux de lavage	X			
Eaux pluviales				Bassin incendie
Déchets liquides (toxiques, huiles, solvants, bains usés, ...)				X

- **Type de réseau propre à l'établissement :** unitaire ☐ séparatif ☒ pseudo-séparatif ☐
- **Nature de l'exutoire des eaux résiduaires et milieu récepteur** (réseau d'assainissement communal, milieu naturel, puits perdu...) :

Rejet des eaux usées domestique et non domestique au réseau EU communal au niveau du PR CORNU : un rejet par refoulement (70% des effluents), un rejet gravitaire (30% des effluents)

SURVEILLANCE DES DEVERSEMENT

- **Distinction effluents domestiques et effluents non domestiques ?** Oui ☐ Non ☒
- **Des bilans débit/pollumétrique ont-ils déjà réalisés ?** Oui ☐ Non ☒
- **Estimation de la pollution produite par ateliers et origine des effluents :**

Non mesurée

- **Existence d'une convention de rejet des effluents** (réseau collectif ou milieu naturel) :
 - Oui ☐ Non ☒

Si oui préciser date, quantité et nature autorisées : -

PRETRAITEMENT DES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES

Existence de fosses toutes eaux avant rejet (non vue) et d'un décanteur (non vu)

GESTION DES DECHETS

Déchets	Conditions de stockage	Elimination
Huiles entières/huiles solubles	Rétention et évacuation	Prestataire agréé
Produits chimiques (solvants, fixateurs, acétones, nettoyeurs, Dérivés chlorés...)	Rétention et évacuation	Prestataire agréé (TRIADIS)
Eaux de lavage des sols		Réseau EU
Boues de déboureur- séparateur d'hydrocarbures		Prestataire agréé
Pots et bidons vides ou entamés	Bennes	Prestataires agréés
Emballages souillés	Bennes	Prestataires agréés
Papiers/cartons non souillés	Benne	
Film/emballages plastiques non souillés	Benne	
Bois/sciure/palette	Benne	
DEEE (ampoules, batteries...)	Rétention	Prestataires agréés

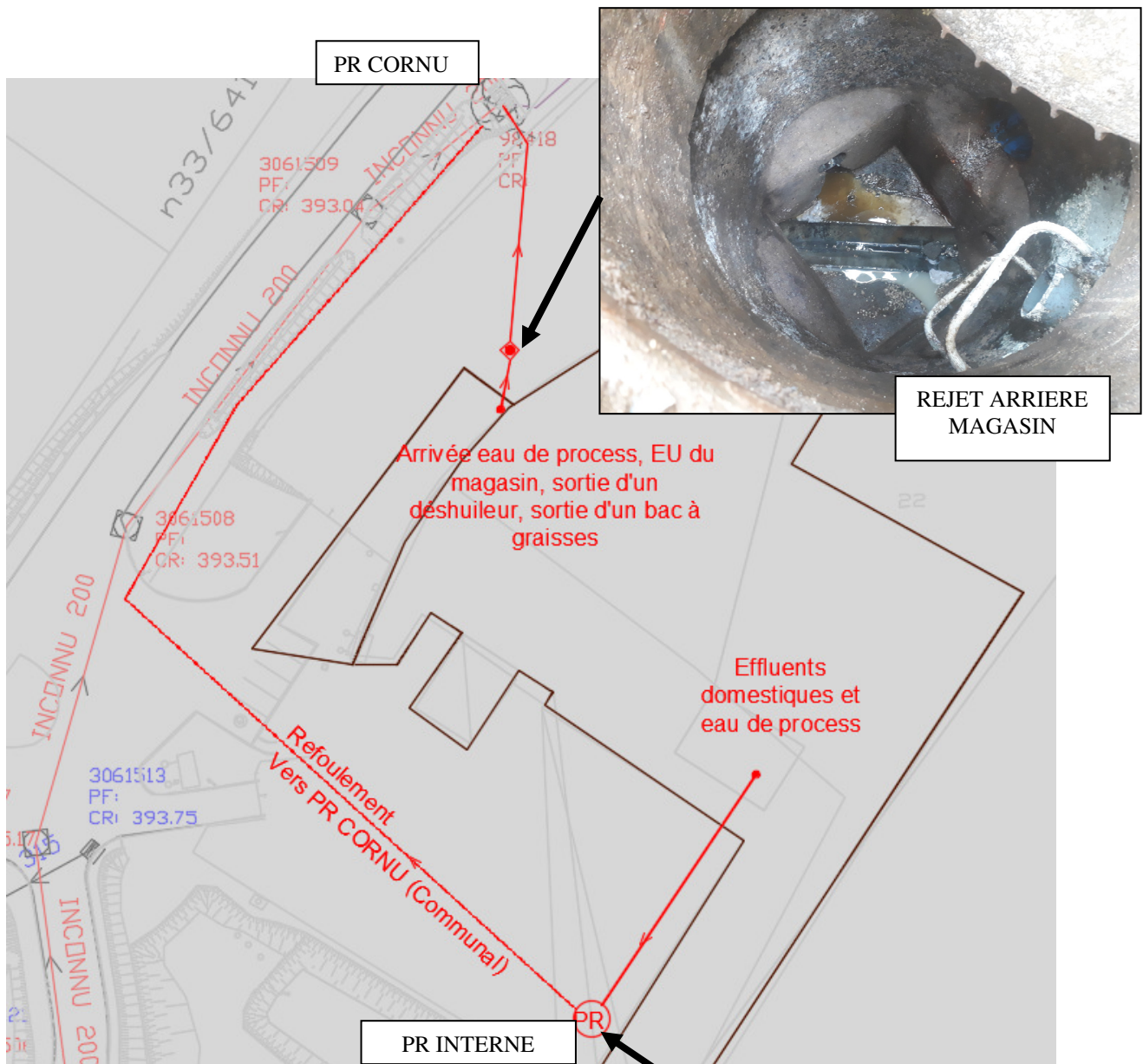
EAUX PLUVIALES

Parking 50 places environ - Présence de séparateurs d'hydrocarbures-déboueurs pour les eaux de voirie-Rejet vers le Bassin incendie

Conclusions :

2 points de rejet des eaux usées dans le PR Communal CORNU-
EU domestiques et non domestiques rejetées au réseau communal sans distinction-
Absence de convention de rejet
Prétraitements existants stipulés par l'entreprise avant rejet ne nous ont pas été localisés
EP gérées à la parcelle (bassin incendie)

Schéma des installations



Localisation du point de suivi pour rejet des effluents à la station d'épuration de Fontain

Au vu des contraintes imposées par l'entreprise, le seul point de suivi de rejet des effluents ne peut se faire que dans le PR communal CORNU.

Le présent diagnostic a pour objet d'évaluer si les effluents rejetés par votre établissement présentent un risque potentiel de pollution ou de contamination du réseau d'assainissement et de la station d'épuration. Suite au diagnostic de votre établissement, un rapport complet pourra, à votre demande, vous être remis. Si des travaux s'avéraient nécessaires pour la mise en conformité dans le cadre de votre autorisation de rejet, des aides financières pourront vous être attribuées dans le cadre de l'opération collective de lutte contre les pollutions dispersées engagée par partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Les informations contenues dans ce questionnaire pourront être communiquées à l'Agence de l'Eau dans le cadre d'une demande d'aide, mais ne seront pas diffusées.

Visite initiale réalisée par :

le : 02.02.2021

Etablissement : CORNU SA FONTAIN

DONNEES ADMINISTRATIVES

ETABLISSEMENT :	CORNU SA FONTAIN
Adresse :	Rue de Rugey 25660 FONTAIN
Dirigeant :	Mme André CORNU
Téléphone :	03 81 57 29 83
Télécopie :	03 81 57 30 96
Email :	
Interlocuteur :	
Tél. direct	
Email :	

IMPLANTATION

L'établissement est-il ? ☒ Propriétaire ☐ Locataire

Si concerné, coordonnées du propriétaire :

Surface totale du site : m² Surface bâtie : m²

ACTIVITES

Activité principale : Boulangerie Fine (Fabrication et conditionnement)

Activité secondaire : /

L'établissement est-il soumis à la nomenclature ICPE ? ☐ oui ☒ non

Si oui, pour quelle(s) rubrique(s) :

Existe-il des périodes d'arrêt de process ? ☒ oui ☐ non

Si oui, précisez : Noël

Rythme de travail : 24h sur 24 7/7

Effectif total du site : 250 Dont à la production : 242

ATELIER DE MECANIQUE

- ❖ Possédez-vous une fontaine de dégraissage ? ☐ oui ☐ non
Si oui, de quel type : ☐ Biologique ☐ A solvants ☐ Lessiviel
Quelle est la filière des sous-produits ?
- ❖ Disposez-vous d'une fosse et / ou de siphons de sols raccordés dans votre atelier ?
☐ oui ☐ non
- ❖ Lavez-vous le sol et la fosse des ateliers de votre établissement ? ☐ oui ☐ non
Si oui, à quelle fréquence ?.....
Grâce à quel procédé ?.....
Où sont dirigées les eaux de lavage ?
Quels types de produits utilisez-vous pour le nettoyage ?
Produits éco-labélisés ? ☐ oui ☐ non ☐ partiellement

ATELIER DE CARROSSERIE / PEINTURE

- ❖ Quels types de véhicules réparez-vous ? ☐ Véhicules légers ☐ Véhicules poids lourds
- ❖ Etes-vous équipé d'une cabine de peinture : ☐ oui ☐ non
Etes-vous équipé d'un laboratoire de peinture : ☐ oui ☐ non
Etes-vous équipé d'un système d'extraction d'air : ☐ oui ☐ non
Comment procédez-vous au lavage des cabines de peinture ?
Fréquence de changement des filtres : plafond :
 sol :
 filtres cassettes :
- ❖ Possédez-vous une fontaine de nettoyage des pistolets - PEINTURE? ☐ oui ☐ non
Si oui, de quel type : ☐ Biologique ☐ A solvants ☐ Lessiviel
Quelle est la filière de traitement des sous-produits ?
- ❖ Possédez-vous une fontaine de nettoyage des pistolets - VERNIS? ☐ oui ☐ non
Si oui, de quel type : ☐ Biologique ☐ A solvants ☐ Lessiviel
Quelle est la filière de traitement des sous-produits ?

STATION DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS

- ❖ Disposez-vous d'une station de distribution de carburants : ☐ oui ☐ non

Si oui, de quel type : ☐ Publique ☐ Interne

Capacité de stockage maximale (m³) :

Volume distribué :

- ❖ Existe-t-il un dispositif de prévention des risques (cuves double parois, détecteur de fuites)? ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ?

PARKING

- ❖ Disposez-vous d'un parking ? ☒ oui ☐ non

- ❖ Quelle est la taille de ce parking (nombre de places ou surface) ? 250

- ❖ Quels types de véhicules y sont garés ? ☒ Véhicules légers ☐ Véhicules lourds
☐ Véhicules utilitaires ☐ Véhicules d'occasions ☐ Véhicules hors d'usage

- ❖ Est-il imperméabilisé ? ☒ oui ☐ non ☐ partiellement

- ❖ Utilisation de pesticides sur le site ? ☐ oui ☒ non

Si oui, de quel type ? ☐ fongicides ☐ insecticides ☐ herbicides

Si oui, en quelle quantité ?

A quelle fréquence :

GESTION DES PRODUITS NEUFS OU ENTAMES

Oui / non	Types de produits	Quantité max. sur site	Déversé au réseau	Conditions de stockage (Intérieur, extérieur, rétention)	Observations
<i>Fournir les FDS lorsqu'elles existent (date < 3 ans)</i>					
☒	Détergents		☒	I	Nettoyage carreau
☒	Lessives / nettoyants		☒	I	Nettoyage vitreux
☒	Peintures / colorants		☐		
☒	Vernis		☐		
☒	Solvants / diluants		☐	I	Encre
☒	Hydrocarbures _ bidon (précisez nature, volume...)		☐	A	
☒	Hydrocarbures _ cuve (précisez nature, volume...)		☐	A	
☒	Huiles (de coupe...)		☐	A	
☒	Graisses		☐	A	
☒	Dégraissant		☐	A	
☒	Lubrifiant		☐	A	
☒	Métaux		☐	A	
☒	Plastiques		☐	A	
☒	Pesticides		☐		
☒	Liquide de refroidissement		☐		
☒	Liquide de frein		☐		
☒	Liquide lave-glace		☐		
☒	Savon / Shampoing / Lustrant		☒	A	Nettoyage de murs
	Autres :		☐		
Disposez-vous des fiches de données de sécurité ? ☒ oui ☐ non					
Observations :					

PRELEVEMENTS ET UTILISATION EN EAU

- ❖ **Approvisionnement au réseau public de distribution :** ☒ oui ☐ non
Si non, précisez :
- ❖ **Volume annuel consommé (m³):** ~ 4500
- ❖ **Répartition des usages :** ☒ Eaux de process ☐ Eaux de refroidissement
☒ Sanitaires-lavabos ☒ Lavage de matériel, outils ☒ Lavage des sols
- ❖ **Présence de compteurs intermédiaires :** ☐ oui ☒ non
- ❖ **Présence de disconnecteurs :** ☐ oui ☒ non
Si oui, fréquence des contrôles :
- ❖ **Programme de réduction des consommations en eau :** ☒ oui ☐ non
- ❖ **Récupération des eaux pluviales :** ☐ oui ☒ non
Si oui, usages :
- ❖ **Connaissance du réseau :** ☒ oui ☐ non
Plan à jour : ☒ oui ☐ non

NATURE DES EFFLUENTS

- ❖ **Devenir des eaux usées (y compris les eaux usées domestiques) :**
☒ Réseau public d'assainissement ☐ assainissement non collectif
- ❖ **Existe-il encore des fosses toutes eaux en service sur le site ?** ☒ oui ☐ non
Sont-elles accessibles ? ☒ oui ☐ non
Fréquence des vidanges : 3x par an

Observations :
.....
.....

- ❖ Hormis les eaux usées sanitaires, l'établissement produit-il des effluents de nature non domestique ?

Nature	Rejet au réseau public
Effluents de process : ☐ non ☒ oui, volume* :	☒ oui ☐ non
Eaux de refroidissement : ☒ non ☐ oui, volume* :	☐ oui ☐ non
Eaux de lavage des sols : ☐ non ☒ oui, volume* :	☒ oui ☐ non
Eaux de lavage matériels / outils : ☐ non ☒ oui, volume* :	☒ oui ☐ non
Condensats de compresseurs : ☐ non ☐ oui, volume* :	☐ oui ☐ non
Eaux de lavage des véhicules : ☒ non ☐ oui, volume* :	☐ oui ☐ non
Eaux de cuisine / restauration : ☒ non ☐ oui, volume* :	☐ oui ☐ non
Bains de dégraissage : ☒ non ☐ oui, volume* :	☐ oui ☐ non
Fluide d'usinage / émulsions : ☒ non ☐ oui, volume* :	☐ oui ☐ non
Autres, précisez : ☐ non ☐ oui, volume* :	☐ oui ☐ non

- ❖ Volume annuel total d'effluents déversé au réseau public d'assainissement* : ~ 1000

- ❖ Type de réseau sur le site : ☐ unitaire ☒ séparatif eaux usées / eaux pluviales
☐ séparatif eaux sanitaires / effluents non domestiques

- ❖ Devenir des eaux pluviales :

Eaux de toitures : Bassin incendie

Eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées : Bassin incendie

Observations :
.....
.....
.....

PRETRAITEMENT DES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES

- ❖ Existe-il un ou plusieurs dispositif(s) de prétraitements des effluents produits ? ☒ oui ☐ non

(Décanteur, bassin de neutralisation, station physicochimique,...)

Si oui, détaillez : Décanteur

- ❖ Existe-il un déboureur-séparateur d'hydrocarbures traitant les eaux usées et pluviales avant rejet au réseau public d'assainissement ?

☒ Oui ☐ non ☐ Eaux pluviales non raccordées au réseau public

Si oui, fréquence de vidange, contrat d'entretien, ... : Annuel
Rebataur (FCA)

- ❖ En cas de présence d'un restaurant : bac à graisse ? ☐ oui ☒ non

Modalités d'entretien :
.....

- ❖ Nombre de points de raccordement au réseau public d'assainissement : 1
- Emplacement du raccordement : le long de la route
- ❖ Existe-il un ou plusieurs regard(s) de branchement accessibles en limite de propriété ?
☒ oui ☐ non
- ❖ Ce ou ces regard(s) permettent-ils de distinguer les effluents sanitaires des effluents non domestiques et / ou des eaux pluviales ? ☐ oui ☒ non
- Si oui, précisez :
- ❖ Existe-il une autosurveillance des effluents déversés ? ☐ oui ☒ non
- Si oui, précisez sur quels effluents :
- Quel organisme vous l'impose ? ☐ DREAL ☐ Agence de l'Eau ☐ Autre :
- Nom et coordonnées du laboratoire d'analyse :
- Type de prélèvement : ☐ ponctuel ou instantané ☐ 24h00 ☐ Autre :
- Paramètres analysés et fréquence de suivi :

PREVENTION DES RISQUES DE POLLUTION

- ❖ L'établissement est-il engagé ou envisage-t-il de s'engager dans une démarche de certification (ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, autre) ? ☐ oui ☒ non
- Si oui, précisez :
- ❖ En termes d'assainissement, le personnel connaît-il :
Les consignes de sécurité et d'alerte en cas d'incident ? ☒ oui ☐ non
Les risques environnementaux liés à l'utilisation des produits toxiques ? ☒ oui ☐ non
- ❖ Risques de pollution lors de livraisons ? ☐ oui ☒ non
- ❖ Bacs de rétention :
Un contrôle de l'étanchéité et un entretien de ces bacs existe-t-il ? ☐ oui ☒ non
- Si oui, précisez :
- En cas d'incident, comment sont vidés les bacs de rétention ?
- En cas d'incident, où vont les débordements des bacs de rétention ?

GESTION DES DECHETS

Oui / non	Déchets	Volumes estimés	Conditions de stockage (rétention, abri, volumes)	Conditions d'élimination Prestataire
<i>Fournir une copie (papier ou scan) du dernier BSD pour chaque catégorie de déchet</i>				
☐	Huiles entières / huiles solubles		retention et évacuation	Prestataire agréé
☒	Huiles de vidanges		retention	Prestataire agréé
☒	Bains de traitement de surface			
☒	Effluents de dégraissage lessiviels			
☐	Produits chimiques (solvants, fixateurs, acétone, nettoyeurs, dérivés chlorés...)		retention	Prestataire agréé (TRCADIS)
☒	Fluides de coupe			
☒	Boues d'usinage			
☒	Liquide de frein			
☒	Liquide de refroidissement			
☒	Déchets fontaine de dégraissage			
☒	Peinture / colorant / encre			
☒	Boues de peinture			
☒	Déchets fontaine peinture			
☒	Déchets fontaine vernis			
☐	Eaux de lavage des sols		évacuation directe	
☐	Boues de déboureur – séparateur à hydrocarbures			Evacué par Prestataire
☐	Pots et bidons vides ou entamés		Bennes	Prestataires agréés
☐	Emballages (plastiques, papier, etc...) souillés		Bennes	Prestataires agréés

Oui / non	Déchets	Volumes estimés	Conditions de stockage (rétention, abri, volumes)	Conditions d'élimination Prestataire
<i>Fournir une copie (papier ou scan) du dernier BSD pour chaque catégorie de déchet</i>				
☒	Ferrailles souillées			
☒	Chiffons / Absorbants souillés			
☒	Papiers / cartons non souillés		Benne	
☒	Films / emballages plastiques non souillés		Benne	
☒	Ferrailles non souillées			
☒	Filtres usagés			
☒	Aérosols			
☒	Pneus			
☒	Verre			
☒	Bois / sciures <i>Pallets</i>		Benne	
☒	Gravats			
☒	Pesticides			
☒	DEEE (ampoules, batteries...)		<i>retention</i>	<i>Pas de reprise</i>
☐	Autres :			
☐				
☐				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Projets de modifications futures :

Activité :

Prétraitement :

Commentaires, observations :

Nature des effluents non domestiques au sein de l'établissement :

Points forts :

Améliorations attendues :

Autres remarques :

ANNEXE 4

Résultats détaillés des bilans pollution 24h

Fontain du 23 au 24 Aout 2021 ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES PR Cornu				Localisation: Conditions: Type de réseau/ouvrage: Appareillage de mesures:		Cornu Temps sec Séparatif Sonde pression	
Pluviométrie durant la campagne : 0 mm							
Résultats des analyses sur 24 h							
	Bilan diurne			Bilan nocturne		Bilan moyen	
Paramètres	Concentration	Flux		Concentration	Flux	Concentration	Flux
DCO nd	2870 mg/O ₂ /l	10,668 kg		4070 mg/O ₂ /l	4,005 kg	3121 mg/O ₂ /l	14,67 kg
DBO5 nd	790 mg/O ₂ /l	2,936 kg		1300 mg/O ₂ /l	1,279 kg	897 mg/O ₂ /l	4,22 kg
MEST	330 mg/l	1,227 kg		560 mg/l	0,551 kg	378 mg/O ₂ /l	1,78 kg
NTK	77,7 mg/L	0,289 kg		100,1 mg/L	0,098 kg	82 mg/O ₂ /l	0,39 kg
Ptot	12,6 mg/L	0,047 kg		9,9 mg/L	0,010 kg	12 mg/O ₂ /l	0,06 kg

Flux transité (Kg)

Débit transité au cours du prélèvement							
Tranches horaires	Volume total m ³	Volume EU m ³	Volume ECP m ³	Débit transité (m3/h)			
16h à 17h	0,37	0,37	0,00				
17h à 18h	0,00	0,00	0,00				
18h à 19h	0,00	0,00	0,00				
19h à 20h	0,30	0,30	0,00				
20h à 21h	0,00	0,00	0,00				
21h à 22h	0,34	0,34	0,00				
22h à 23h	0,00	0,00	0,00				
23h à 24h	0,34	0,34	0,00				
0h à 1h	0,00	0,00	0,00				
1h à 2h	0,34	0,34	0,00				
2h à 3h	0,32	0,32	0,00				
3h à 4h	0,00	0,00	0,00				
4h à 5h	0,32	0,32	0,00				
5h à 6h	0,00	0,00	0,00				
6h à 7h	0,34	0,34	0,00				
7h à 8h	0,00	0,00	0,00				
8h à 9h	0,32	0,32	0,00				
9h à 10h	0,00	0,00	0,00				
10h à 11h	0,33	0,33	0,00				
11h à 12h	0,10	0,10	0,00				
12h à 13h	0,22	0,22	0,00				
13h à 14h	0,35	0,35	0,00				
14h à 15h	0,37	0,37	0,00				
15h à 16h	0,34	0,34	0,00				
Débit minimum	0,00	0,00	0,00				
Débit maximum	0,37	0,37	0,00				
Débit moyen journalier	4,70	4,70	0,00				
Volume nocturne	0,98						
Volume diurne	3,72						

Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes

Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP	
		0,0 m ³ /j	
Débit d'ECPP :	0,00 m3/h	Débit EU stricte	
		4,7 m ³ /j	

Charges polluantes, équivalentes								
Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels		Population équivalente estimée		
	diurne	nocturne	moyen	g/j/hab		diurne	nocturne	moyen
DCO nd	10,7	4,0	14,67 (kg)	100 g/j/hab		107	40	147
DBO ₅ nd	2,9	1,3	4,22 (kg)	50 g/j/hab		59	26	84
MEST	1,2	0,6	1,78 (kg)	90 g/j/hab		14	6	20
NTK	0,3	0,1	0,39 (kg)	12 g/j/hab		24	8	32
Ptot	0,0	0,0	0,06 (kg)	2 g/j/hab		23	5	28

Résultats	Rapport DCO/DBO			Charge polluante équivalente retenue				
	diurne	nocturne	moyen	45	17	88		
			ég.hab.					
Commentaires			mauvaise biodégradabilité					



Données théoriques

Evaluation de la pollution par le calcul	
Consommation spécifique (d'après AEP)	121 l/j/hab
Nombre d'habitant théoriquement raccordés	108 hab
Débit théorique d'eaux usées	13,068 m ³ /j

Données mesurées

Mesure sur le terrain du débit	
Débit moyen d'effluents mesuré durant la campagne	4,70 m ³ /j
Débit d'eaux usées strictes mesuré durant la campagne	4,70 m ³ /j
Population équivalente estimée	39 Eq Hab
Débit d'ECPP :	
- méthode du minimum nocturne	0,00 m ³ /j
- méthode de la concentration moyenne en DCO	m ³ /j
Taux de dilution brut	0,00%

Concentration des eaux usées strictes

Concentration des eaux usées strictes		
Paramètre	mg/l	Réf. +/-
DCO	3121,18	100 à 600
DBO ₅	896,75	350 à 450
MEST	378,14	700 à 900
NH ₄ ⁺	12,03	80 à 125

Taux de collecte et de raccordement

Evaluation des taux de collecte et de raccordement	
Taux de collecte volumique	35,97%
Taux de collecte en charge polluante (DBO,DCO, NTK)	81,27%
Taux de collecte global	58,62%

PR Cornu

Fontain

du 24 au 25 Aout 2021

ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES

PR Cornu

Localisation:

Conditions:

Type de réseau/ouvrage:

Appareillage de mesures:

Cornu

Temps sec

Séparatif

Sonde pression

Pluviométrie durant la campagne :

0 mm

Résultats des analyses sur 24 h

	Bilan diurne		Bilan nocturne		Bilan moyen	
Paramètres	Concentration	Flux	Concentration	Flux	Concentration	Flux
DCO nd	2710 mg/O ₂ /l	8,959 kg	2080 mg/O ₂ /l	2,053 kg	2565 mg/O ₂ /l	11,01 kg
DBO5 nd	1200 mg/O ₂ /l	3,967 kg	1400 mg/O ₂ /l	1,382 kg	1246 mg/O ₂ /l	5,35 kg
MEST	550 mg/l	1,818 kg	230 mg/l	0,227 kg	476 mg/O ₂ /l	2,05 kg
NTK	81,9 mg/L	0,271 kg	69,5 mg/L	0,069 kg	79 mg/O ₂ /l	0,34 kg
Ptot	10 mg/L	0,033 kg	5,4 mg/L	0,005 kg	9 mg/O ₂ /l	0,04 kg

Flux transité (Kg)

Débit transité au cours du prélèvement

Tranches horaires	Volume total m ³	Volume EU m ³	Volume ECP m ³
16h à 17h	0,00	0,00	0,00
17h à 18h	0,41	0,41	0,00
18h à 19h	0,00	0,00	0,00
19h à 20h	0,00	0,00	0,00
20h à 21h	0,34	0,34	0,00
21h à 22h	0,00	0,00	0,00
22h à 23h	0,34	0,34	0,00
23h à 24h	0,00	0,00	0,00
0h à 1h	0,00	0,00	0,00
1h à 2h	0,33	0,33	0,00
2h à 3h	0,33	0,33	0,00
3h à 4h	0,00	0,00	0,00
4h à 5h	0,33	0,33	0,00
5h à 6h	0,00	0,00	0,00
6h à 7h	0,34	0,34	0,00
7h à 8h	0,00	0,00	0,00
8h à 9h	0,38	0,38	0,00
9h à 10h	0,00	0,00	0,00
10h à 11h	0,35	0,35	0,00
11h à 12h	0,44	0,44	0,00
12h à 13h	0,38	0,38	0,00
13h à 14h	0,35	0,35	0,00
14h à 15h	0,00	0,00	0,00
15h à 16h	0,00	0,00	0,00
Débit minimum	0,00	0,00	0,00
Débit maximum	0,44	0,44	0,00
Débit moyen journalier	4,29	4,29	0,00
Volume nocturne	0,99		
Volume diurne	3,31		

Débit transité (m3/h)

Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes

Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP
		0,0 m ³ /j
Débit d'ECPP : 0,00 m3/h		Débit EU stricte
		4,3 m ³ /j

0%

100%

Charges polluantes, équivalentes

Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels	Population équivalente estimée					
	diurne	nocturne	moyen		diurne	nocturne	moyen			
DCO nd	9,0	2,1	11,01	(kg)	100	g/j/hab	90	21	110	ég.hab.
DBO ₅ nd	4,0	1,4	5,35	(kg)	50	g/j/hab	79	28	107	ég.hab.
MEST	1,8	0,2	2,05	(kg)	90	g/j/hab	20	3	23	ég.hab.
NTK	0,3	0,1	0,34	(kg)	12	g/j/hab	23	6	28	ég.hab.
Ptot	0,0	0,0	0,04	(kg)	2	g/j/hab	17	3	19	ég.hab.

Rapport DCO/DBO

Résultats	diurne	nocturne	moyen
			2,1

Charge polluante équivalente retenue

46	12	82	ég.hab.
----	----	----	---------

Commentaires

Bonne biodégradabilité - effluent de type domestique



Données théoriques

Evaluation de la pollution par le calcul	
Consommation spécifique (d'après AEP)	121 l/j/hab
Nombre d'habitant théoriquement raccordés	108 hab
Débit théorique d'eaux usées	13,068 m ³ /j

Données mesurées

Mesure sur le terrain du débit	
Débit moyen d'effluents mesuré durant la campagne	4,29 m ³ /j
Débit d'eaux usées strictes mesuré durant la campagne	4,29 m ³ /j
Population équivalente estimée	35 Eq Hab
Débit d'ECPP :	
- méthode du minimum nocturne	0,00 m ³ /j
- méthode de la concentration moyenne en DCO	m ³ /j
Taux de dilution brut	0,00%

Concentration des eaux usées strictes

Concentration des eaux usées strictes		
Paramètre	mg/l	Réf. +/-
DCO	2565,16	100 à 600
DBO ₅	1245,98	350 à 450
MEST	476,43	700 à 900
NH ₄ ⁺	8,95	80 à 125

Taux de collecte et de raccordement

Evaluation des taux de collecte et de raccordement	
Taux de collecte volumique	32,85%
Taux de collecte en charge polluante (DBO,DCO, NTK)	75,74%
Taux de collecte global	54,29%

PR Cornu

Fontain du 26 au 27 Aout 2021 ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES PR Cornu				Localisation: Conditions: Type de réseau/ouvrage: Appareillage de mesures:		Cornu Temps sec Séparatif Sonde pression	
Pluviométrie durant la campagne :				0 mm			
Résultats des analyses sur 24 h							
	Bilan diurne			Bilan nocturne		Bilan moyen	
Paramètres	Concentration	Flux		Concentration	Flux	Concentration	Flux
DCO nd	3450 mg/O ₂ /l	6,376 kg		3290 mg/O ₂ /l	1,105 kg	3425 mg/O ₂ /l	7,48 kg
DBO5 nd	2000 mg/O ₂ /l	3,696 kg		1800 mg/O ₂ /l	0,605 kg	1969 mg/O ₂ /l	4,30 kg
MEST	620 mg/l	1,146 kg		430 mg/l	0,144 kg	591 mg/O ₂ /l	1,29 kg
NTK	102 mg/L	0,188 kg		98,5 mg/L	0,033 kg	101 mg/O ₂ /l	0,22 kg
Ptot	13,9 mg/L	0,026 kg		10,9 mg/L	0,004 kg	13 mg/O ₂ /l	0,03 kg

Flux transité (Kg)

Paramètre	Flux transité (Kg)
DCO nd	7,48
DBO5 nd	4,30
MEST	1,29
NTK	0,22
Ptot	0,03

Débit transité au cours du prélèvement			
Tranches horaires	Volume total m ³	Volume EU m ³	Volume ECP m ³
16h à 17h	0,00	0,00	0,00
17h à 18h	0,00	0,00	0,00
18h à 19h	0,00	0,00	0,00
19h à 20h	0,38	0,38	0,00
20h à 21h	0,00	0,00	0,00
21h à 22h	0,00	0,00	0,00
22h à 23h	0,00	0,00	0,00
23h à 24h	0,00	0,00	0,00
0h à 1h	0,34	0,34	0,00
1h à 2h	0,00	0,00	0,00
2h à 3h	0,00	0,00	0,00
3h à 4h	0,00	0,00	0,00
4h à 5h	0,00	0,00	0,00
5h à 6h	0,00	0,00	0,00
6h à 7h	0,00	0,00	0,00
7h à 8h	0,35	0,35	0,00
8h à 9h	0,00	0,00	0,00
9h à 10h	0,39	0,39	0,00
10h à 11h	0,00	0,00	0,00
11h à 12h	0,00	0,00	0,00
12h à 13h	0,40	0,40	0,00
13h à 14h	0,00	0,00	0,00
14h à 15h	0,33	0,33	0,00
15h à 16h	0,00	0,00	0,00
Débit minimum	0,00	0,00	0,00
Débit maximum	0,40	0,40	0,00
Débit moyen journalier	2,18	2,18	0,00
Volume nocturne	0,34		
Volume diurne	1,85		

Débit transité (m3/h)

Tranche horaire	Débit transité (m3/h)
16h à 17h	0,00
17h à 18h	0,00
18h à 19h	0,00
19h à 20h	0,38
20h à 21h	0,00
21h à 22h	0,00
22h à 23h	0,00
23h à 24h	0,00
0h à 1h	0,34
1h à 2h	0,00
2h à 3h	0,00
3h à 4h	0,00
4h à 5h	0,00
5h à 6h	0,00
6h à 7h	0,00
7h à 8h	0,35
8h à 9h	0,00
9h à 10h	0,39
10h à 11h	0,00
11h à 12h	0,00
12h à 13h	0,40
13h à 14h	0,00
14h à 15h	0,33
15h à 16h	0,00

Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes			
Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP	
Débit d'ECPP : 0,00 m3/h		0,0 m ³ /j	
		Débit EU stricte	
		2,2 m ³ /j	

Charges polluantes, équivalentes							
Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels	Population équivalente estimée		
	diurne	nocturne	moyen	g/j/hab	diurne	nocturne	moyen
DCO nd	6,4	1,1	7,48 (kg)	100 g/j/hab	64	11	75
DBO ₅ nd	3,7	0,6	4,30 (kg)	50 g/j/hab	74	12	86
MEST	1,1	0,1	1,29 (kg)	90 g/j/hab	13	2	14
NTK	0,2	0,0	0,22 (kg)	12 g/j/hab	16	3	18
Ptot	0,0	0,0	0,03 (kg)	2 g/j/hab	13	2	15

Résultats	Rapport DCO/DBO			Charge polluante équivalente retenue		
	diurne	nocturne	moyen			
			1,7	36	6	60
Commentaires	Bonne biodégradabilité - effluent de type domestique			ég.hab.		



Fontain du 22 au 23 Aout 2021 ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES Fruitière Fontain				Localisation: Conditions: Type de réseau/ouvrage: Appareillage de mesures:		Fruitière Temps sec Séparatif Sonde pression	
Pluviométrie durant la campagne : 0 mm							
Résultats des analyses sur 24 h							
Paramètres	Bilan diurne		Bilan nocturne		Bilan moyen		
	Concentration	Flux	Concentration	Flux	Concentration	Flux	
DCO nd	329 mg/O ₂ /l	0,048 kg	332 mg/O ₂ /l	0,004 kg	329 mg/O ₂ /l	0,052 kg	
DBO5 nd	67 mg/O ₂ /l	0,010 kg	71 mg/O ₂ /l	0,001 kg	67 mg/O ₂ /l	0,011 kg	
MEST	62 mg/l	0,009 kg	78 mg/l	0,001 kg	63 mg/O ₂ /l	0,010 kg	
NTK	149 mg/L	0,022 kg	152,0 mg/L	0,002 kg	149 mg/O ₂ /l	0,023 kg	
Ptot	9,98 mg/L	0,001 kg	10,0 mg/L	0,000 kg	10 mg/O ₂ /l	0,002 kg	

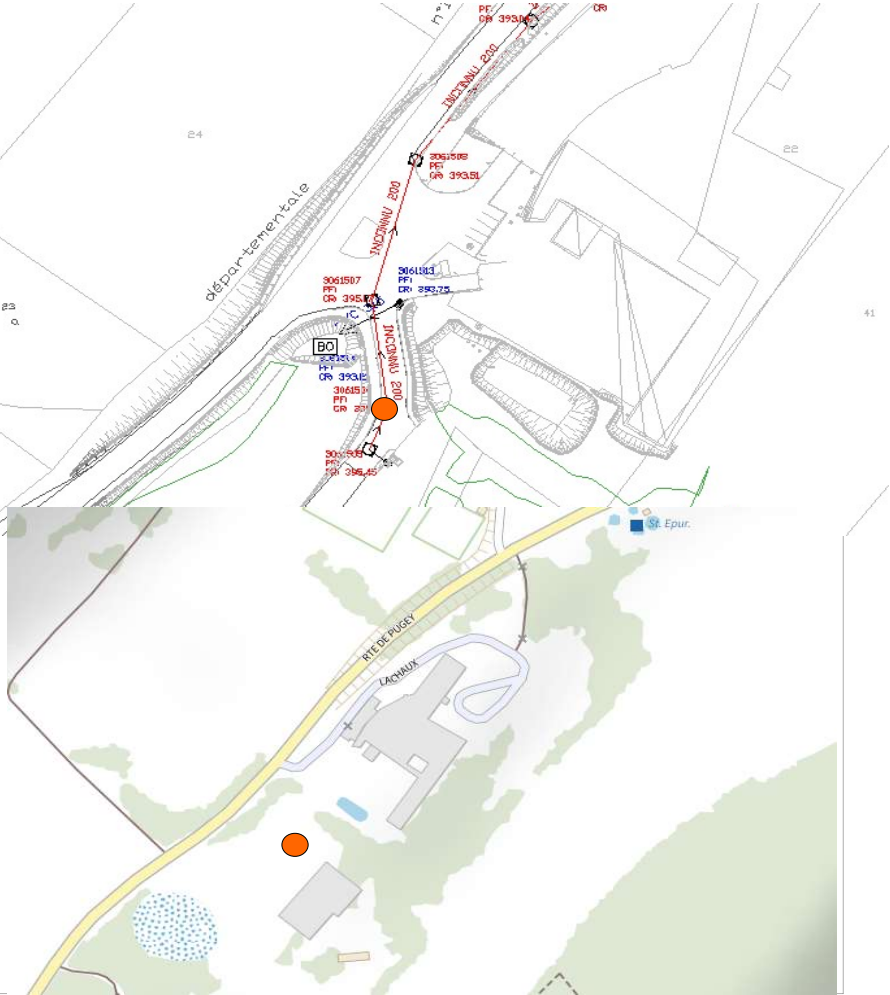
Flux transité (Kg)

Débit transité au cours du prélèvement				
Tranches horaires	Volume total m ³	Volume EU m ³	Volume ECP m ³	Débit transité (m3/h)
16h à 17h	0,00	0,00	0,00	
17h à 18h	0,00	0,00	0,00	
18h à 19h	0,00	0,00	0,00	
19h à 20h	0,00	0,00	0,00	
20h à 21h	0,00	0,00	0,00	
21h à 22h	0,00	0,00	0,00	
22h à 23h	0,00	0,00	0,00	
23h à 24h	0,00	0,00	0,00	
0h à 1h	0,00	0,00	0,00	
1h à 2h	0,00	0,00	0,00	
2h à 3h	0,00	0,00	0,00	
3h à 4h	0,00	0,00	0,00	
4h à 5h	0,00	0,00	0,00	
5h à 6h	0,00	0,00	0,00	
6h à 7h	0,00	0,00	0,00	
7h à 8h	0,01	0,01	0,00	
8h à 9h	0,03	0,03	0,00	
9h à 10h	0,02	0,02	0,00	
10h à 11h	0,02	0,02	0,00	
11h à 12h	0,02	0,02	0,00	
12h à 13h	0,01	0,01	0,00	
13h à 14h	0,01	0,01	0,00	
14h à 15h	0,01	0,01	0,00	
15h à 16h	0,01	0,01	0,00	
Débit minimum	0,00	0,00	0,00	
Débit maximum	0,03	0,03	0,00	
Débit moyen journalier	0,16	0,15	0,00	
Volume nocturne	0,01			
Volume diurne	0,15			

Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes			
Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP	
		0,0 m ³ /j	
Débit d'ECPP :	0,00 m3/h	Débit EU stricte	
		0,2 m ³ /j	

Charges polluantes, équivalentes							
Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels	Population équivalente estimée		
	diurne	nocturne	moyen	g/j/hab	diurne	nocturne	moyen
DCO nd	0,0	0,0	0,05 (kg)	100 g/j/hab	0	0	1 éq.hab.
DBO ₅ nd	0,0	0,0	0,01 (kg)	50 g/j/hab	0	0	0 éq.hab.
MEST	0,0	0,0	0,01 (kg)	90 g/j/hab	0	0	0 éq.hab.
NTK	0,0	0,0	0,02 (kg)	12 g/j/hab	2	0	2 éq.hab.
Ptot	0,0	0,0	0,00 (kg)	2 g/j/hab	1	0	1 éq.hab.

Résultats	Rapport DCO/DBO			Charge polluante équivalente retenue			
	diurne	nocturne	moyen	1	0	1 éq.hab.	
Commentaires		mauvaise biodégradabilité					



Données théoriques

Evaluation de la pollution par le calcul		
Consommation spécifique (d'après AEP)	121 l/j/hab	
Nombre d'habitant théoriquement raccordés	108 hab	
Débit théorique d'eaux usées	13,068 m ³ /j	

Données mesurées

Mesure sur le terrain du débit	
Débit moyen d'effluents mesuré durant la campagne	0,16 m ³ /j
Débit d'eaux usées strictes mesuré durant la campagne	0,15 m ³ /j
Population équivalente estimée	1 Eq Hab
Débit d'ECPP :	
- méthode du minimum nocturne	0,00 m ³ /j
- méthode de la concentration moyenne en DCO	m ³ /j
Taux de dilution brut	1,65%

Concentration des eaux usées strictes

Concentration des eaux usées strictes		
Paramètre	mg/l	Réf. +/-
DCO	329,22	100 à 600
DBO ₅	67,29	350 à 450
MEST	63,16	700 à 900
NH ₄ ⁺	9,98	80 à 125

Taux de collecte et de raccordement

Evaluation des taux de collecte et de raccordement	
Taux de collecte volumique	1,19%
Taux de collecte en charge polluante (DBO,DCO, NTK)	0,83%
Taux de collecte global	1,01%

Fruitière Fontain

Fontain du 23 au 24 Aout 2021 ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES Fruitière Fontain				Localisation: Conditions: Type de réseau/ouvrage: Appareillage de mesures:		Fruitière Temps sec Séparatif Sonde pression	
Pluviométrie durant la campagne : 0 mm							
Résultats des analyses sur 24 h							
	Bilan diurne			Bilan nocturne		Bilan moyen	
Paramètres	Concentration	Flux		Concentration	Flux	Concentration	Flux
DCO nd	233 mg/O ₂ /l	0,031 kg		183 mg/O ₂ /l	0,002 kg	230 mg/O ₂ /l	0,03 kg
DBO5 nd	15 mg/O ₂ /l	0,002 kg		36 mg/O ₂ /l	0,000 kg	16 mg/O ₂ /l	0,00 kg
MEST	56 mg/l	0,007 kg		84 mg/l	0,001 kg	58 mg/O ₂ /l	0,01 kg
NTK	133 mg/L	0,018 kg		107,0 mg/L	0,001 kg	131 mg/O ₂ /l	0,02 kg
Ptot	8,55 mg/L	0,001 kg		7,2 mg/L	0,000 kg	8 mg/O ₂ /l	0,00 kg

Flux transité (Kg)

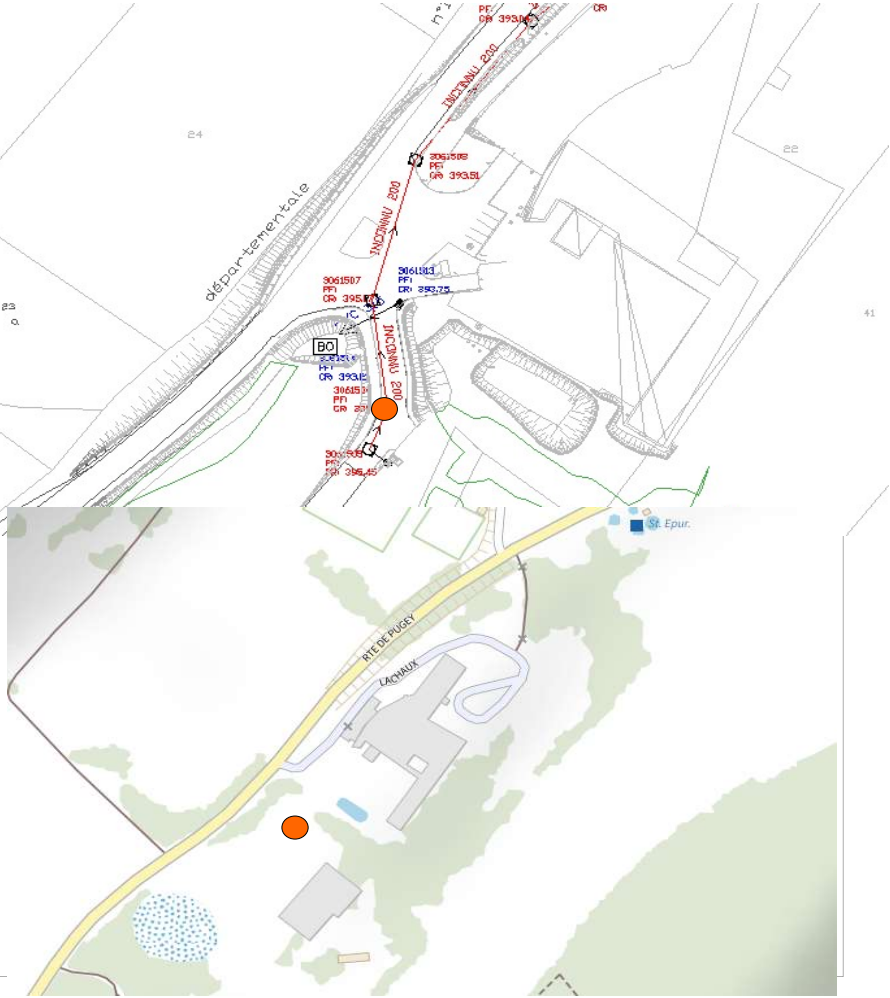
Débit transité au cours du prélèvement							
Tranches horaires	Volume total m ³	Volume EU m ³	Volume ECP m ³	Débit transité (m3/h)			
16h à 17h	0,00	0,00	0,00				
17h à 18h	0,00	0,00	0,00				
18h à 19h	0,00	0,00	0,00				
19h à 20h	0,01	0,01	0,00				
20h à 21h	0,00	0,00	0,00				
21h à 22h	0,00	0,00	0,00				
22h à 23h	0,00	0,00	0,00				
23h à 24h	0,00	0,00	0,00				
0h à 1h	0,00	0,00	0,00				
1h à 2h	0,00	0,00	0,00				
2h à 3h	0,00	0,00	0,00				
3h à 4h	0,00	0,00	0,00				
4h à 5h	0,00	0,00	0,00				
5h à 6h	0,00	0,00	0,00				
6h à 7h	0,00	0,00	0,00				
7h à 8h	0,00	0,00	0,00				
8h à 9h	0,03	0,03	0,00				
9h à 10h	0,02	0,02	0,00				
10h à 11h	0,01	0,01	0,00				
11h à 12h	0,01	0,01	0,00				
12h à 13h	0,01	0,01	0,00				
13h à 14h	0,01	0,01	0,00				
14h à 15h	0,01	0,01	0,00				
15h à 16h	0,00	0,00	0,00				
Débit minimum	0,00	0,00	0,00				
Débit maximum	0,03	0,03	0,00				
Débit moyen journalier	0,14	0,13	0,01				
Volume nocturne	0,01						
Volume diurne	0,13						

Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes				
Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP		
Débit d'ECPP : 0,00 m3/h		0,0 m ³ /j		
		Débit EU stricte		
		0,1 m ³ /j		

Charges polluantes, équivalentes

Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels	Population équivalente estimée		
	diurne	nocturne	moyen		diurne	nocturne	moyen
DCO nd	0,0	0,0	0,03 (kg)	100 g/j/hab	0	0	0 ég.hab.
DBO ₅ nd	0,0	0,0	0,00 (kg)	50 g/j/hab	0	0	0 ég.hab.
MEST	0,0	0,0	0,01 (kg)	90 g/j/hab	0	0	0 ég.hab.
NTK	0,0	0,0	0,02 (kg)	12 g/j/hab	1	0	2 ég.hab.
Ptot	0,0	0,0	0,00 (kg)	2 g/j/hab	1	0	1 ég.hab.

Résultats	Rapport DCO/DBO			Charge polluante équivalente retenue	
	diurne	nocturne	moyen		
			14,1	0	0
Commentaires	mauvaise biodégradabilité				1 ég.hab.



Fontain

du 24 au 25 Aout 2021

ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES

Fruitière Fontain

Localisation:

Conditions:

Type de réseau/ouvrage:

Appareillage de mesures:

Fruitière

Temps sec

Séparatif

Sonde pression

Pluviométrie durant la campagne :

0 mm

Résultats des analyses sur 24 h

	Bilan diurne		Bilan nocturne		Bilan moyen	
Paramètres	Concentration	Flux	Concentration	Flux	Concentration	Flux
DCO nd	375 mg/O ₂ /l	0,262 kg	332 mg/O ₂ /l	0,071 kg	365 mg/O ₂ /l	0,33 kg
DBO5 nd	90 mg/O ₂ /l	0,063 kg	82 mg/O ₂ /l	0,017 kg	88 mg/O ₂ /l	0,08 kg
MEST	68 mg/l	0,048 kg	45 mg/l	0,010 kg	63 mg/O ₂ /l	0,06 kg
NTK	169 mg/L	0,118 kg	161,0 mg/L	0,034 kg	167 mg/O ₂ /l	0,15 kg
Ptot	11,8 mg/L	0,008 kg	10,6 mg/L	0,002 kg	12 mg/O ₂ /l	0,01 kg

Flux transité (Kg)

Débit transité au cours du prélèvement

Tranches horaires	Volume total m³	Volume EU m³	Volume ECP m³
16h à 17h	0,00	0,00	0,00
17h à 18h	0,00	0,00	0,00
18h à 19h	0,01	0,01	0,00
19h à 20h	0,10	0,09	0,00
20h à 21h	0,11	0,11	0,00
21h à 22h	0,13	0,13	0,00
22h à 23h	0,12	0,12	0,00
23h à 24h	0,10	0,10	0,00
0h à 1h	0,08	0,08	0,00
1h à 2h	0,06	0,06	0,00
2h à 3h	0,03	0,03	0,00
3h à 4h	0,02	0,02	0,00
4h à 5h	0,01	0,01	0,00
5h à 6h	0,01	0,01	0,00
6h à 7h	0,01	0,01	0,00
7h à 8h	0,01	0,01	0,00
8h à 9h	0,01	0,01	0,00
9h à 10h	0,02	0,02	0,00
10h à 11h	0,02	0,02	0,00
11h à 12h	0,02	0,02	0,00
12h à 13h	0,02	0,02	0,00
13h à 14h	0,00	0,00	0,00
14h à 15h	0,00	0,00	0,00
15h à 16h	0,00	0,00	0,00
Débit minimum	0,00	0,00	0,00
Débit maximum	0,13	0,13	0,00
Débit moyen journalier	0,91	0,89	0,03
Volume nocturne	0,21		
Volume diurne	0,70		

Débit transité (m3/h)

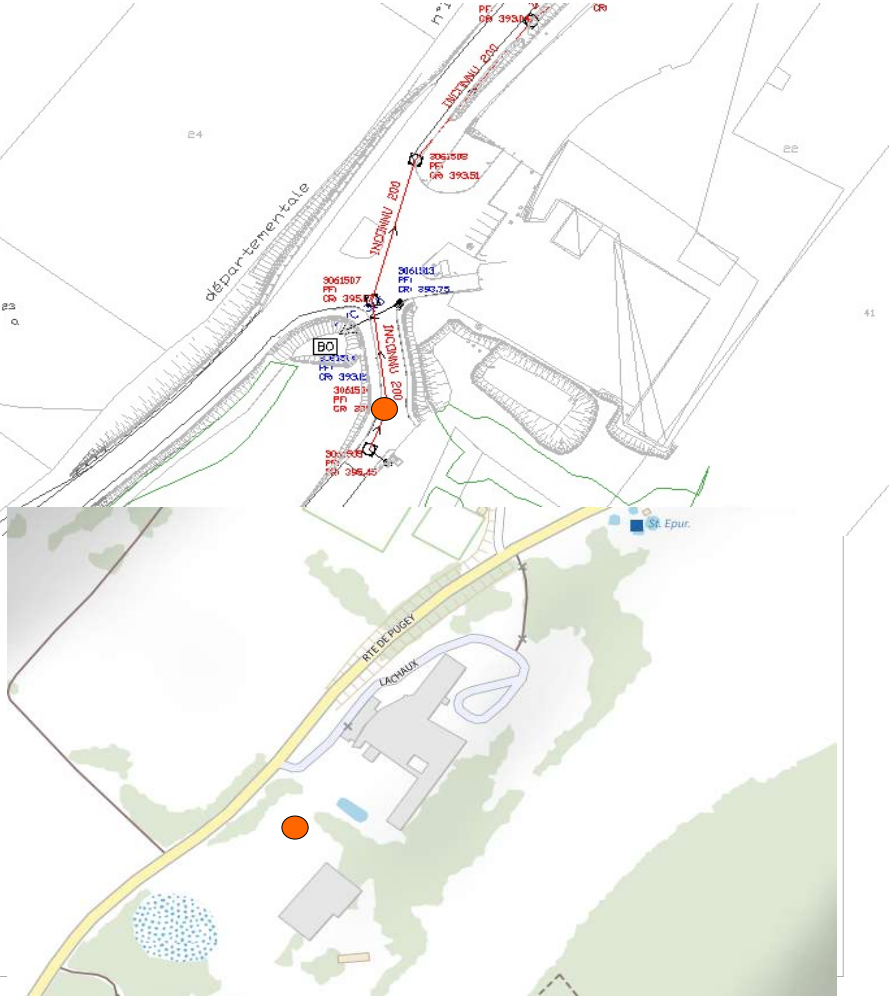
Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes

Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP
Débit d'ECPP : 0,00 m3/h		0,0 m³/j
		Débit EU stricte
		0,9 m³/j

Charges polluantes, équivalentes

Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels	Population équivalente estimée		
	diurne	nocturne	moyen		diurne	nocturne	moyen
DCO nd	0,3	0,1	0,33 (kg)	100 g/j/hab	3	1	3 eq.hab.
DBO ₅ nd	0,1	0,0	0,08 (kg)	50 g/j/hab	1	0	2 eq.hab.
MEST	0,0	0,0	0,06 (kg)	90 g/j/hab	1	0	1 eq.hab.
NTK	0,1	0,0	0,15 (kg)	12 g/j/hab	10	3	13 eq.hab.
Ptot	0,0	0,0	0,01 (kg)	2 g/j/hab	4	1	5 eq.hab.

Résultats	Rapport DCO/DBO			Charge polluante équivalente retenue		
	diurne	nocturne	moyen	4	1	6 eq.hab.
Commentaires	mauvaise biodégradabilité					



Données théoriques

Evaluation de la pollution par le calcul	
Consommation spécifique (d'après AEP)	121 l/j/hab
Nombre d'habitant théoriquement raccordés	108 hab
Débit théorique d'eaux usées	13,068 m³/j

Données mesurées

Mesure sur le terrain du débit	
Débit moyen d'effluents mesuré durant la campagne	0,91 m³/j
Débit d'eaux usées strictes mesuré durant la campagne	0,89 m³/j
Population équivalente estimée	7 Eq Hab
Débit d'ECPP :	
- méthode du minimum nocturne	0,03 m³/j
- méthode de la concentration moyenne en DCO	m³/j
Taux de dilution brut	2,83%

Concentration des eaux usées strictes

Concentration des eaux usées strictes		
Paramètre	mg/l	Réf. +/-
DCO	364,96	100 à 600
DBO ₅	88,13	350 à 450
MEST	62,63	700 à 900
NH ₄ ⁺	11,52	80 à 125

Taux de collecte et de raccordement

Evaluation des taux de collecte et de raccordement	
Taux de collecte volumique	6,78%
Taux de collecte en charge polluante (DBO,DCO, NTK)	5,44%
Taux de collecte global	6,11%

Fruitière Fontain

Fontain

du 25 au 26 Aout 2021

ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES

Fruitière Fontain

Localisation:

Conditions:

Type de réseau/ouvrage:

Appareillage de mesures:

Fruitière

Temps sec

Séparatif

Sonde pression

Pluviométrie durant la campagne :0 mm

Résultats des analyses sur 24 h

	Bilan diurne		Bilan nocturne		Bilan moyen	
Paramètres	Concentration	Flux	Concentration	Flux	Concentration	Flux
DCO nd	336 mg/O ₂ /l	0,049 kg	299 mg/O ₂ /l	0,004 kg	333 mg/O ₂ /l	0,05 kg
DBO5 nd	65 mg/O ₂ /l	0,010 kg	44 mg/O ₂ /l	0,001 kg	63 mg/O ₂ /l	0,01 kg
MEST	26 mg/l	0,004 kg	66 mg/l	0,001 kg	29 mg/O ₂ /l	0,00 kg
NTK	166 mg/L	0,024 kg	160,0 mg/L	0,002 kg	166 mg/O ₂ /l	0,03 kg
Ptot	12,3 mg/L	0,002 kg	10,5 mg/L	0,000 kg	12 mg/O ₂ /l	0,00 kg

Flux transité (Kg)

Débit transité au cours du prélèvement

Tranches horaires	Volume total m ³	Volume EU m ³	Volume ECP m ³
16h à 17h	0,00	0,00	0,00
17h à 18h	0,01	0,00	0,00
18h à 19h	0,01	0,01	0,00
19h à 20h	0,01	0,01	0,00
20h à 21h	0,00	0,00	0,00
21h à 22h	0,00	0,00	0,00
22h à 23h	0,00	0,00	0,00
23h à 24h	0,00	0,00	0,00
0h à 1h	0,00	0,00	0,00
1h à 2h	0,00	0,00	0,00
2h à 3h	0,00	0,00	0,00
3h à 4h	0,00	0,00	0,00
4h à 5h	0,00	0,00	0,00
5h à 6h	0,00	0,00	0,00
6h à 7h	0,00	0,00	0,00
7h à 8h	0,01	0,01	0,00
8h à 9h	0,02	0,02	0,00
9h à 10h	0,01	0,01	0,00
10h à 11h	0,01	0,01	0,00
11h à 12h	0,01	0,01	0,00
12h à 13h	0,01	0,01	0,00
13h à 14h	0,02	0,02	0,00
14h à 15h	0,01	0,01	0,00
15h à 16h	0,01	0,01	0,00
Débit minimum	0,00	0,00	0,00
Débit maximum	0,02	0,02	0,00
Débit moyen journalier	0,16	0,13	0,03
Volume nocturne	0,01		
Volume diurne	0,15		

Débit transité (m3/h)

Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes

Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP
Débit d'ECPP :	0,00 m3/h	0,0 m ³ /j
		Débit EU stricte
		0,1 m ³ /j

19%

81%

Charges polluantes, équivalentes

Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels	Population équivalente estimée		
	diurne	nocturne	moyen		diurne	nocturne	moyen
DCO nd	0,0	0,0	0,05 (kg)	100 g/j/hab	0	0	1 éq.hab.
DBO ₅ nd	0,0	0,0	0,01 (kg)	50 g/j/hab	0	0	0 éq.hab.
MEST	0,0	0,0	0,00 (kg)	90 g/j/hab	0	0	0 éq.hab.
NTK	0,0	0,0	0,03 (kg)	12 g/j/hab	2	0	2 éq.hab.
Ptot	0,0	0,0	0,00 (kg)	2 g/j/hab	1	0	1 éq.hab.

Rapport DCO/DBO

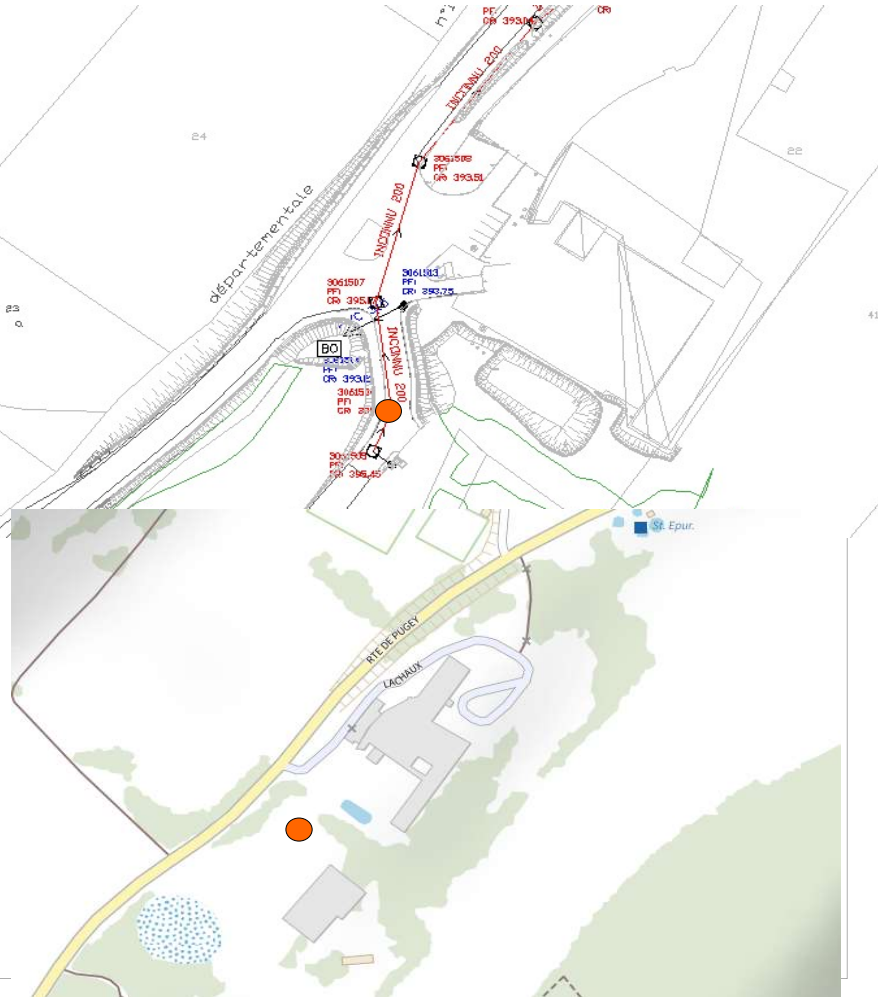
Résultats	diurne	nocturne	moyen
			5,3

Charge polluante équivalente retenue

1	0	1 éq.hab.
---	---	-----------

Commentaires

mauvaise biodégradabilité



Données théoriques	
Evaluation de la pollution par le calcul	
Consommation spécifique (d'après AEP)	121 l/j/hab
Nombre d'habitant théoriquement raccordés	108 hab
Débit théorique d'eaux usées	13,068 m ³ /j

Concentration des eaux usées strictes		
Paramètre	mg/l	Réf. -/+
DCO	333,13	100 à 600
DBO ₅	63,37	350 à 450
MEST	29,10	700 à 900
NH ₄ ⁺	12,16	80 à 125

Données mesurées	
Mesure sur le terrain du débit	
Débit moyen d'effluents mesuré durant la campagne	0,16 m³/j
Débit d'eaux usées strictes mesuré durant la campagne	0,13 m³/j
Population équivalente estimée	1 Eq Hab
Débit d'ECPP :	
- méthode du minimum nocturne	0,03 m³/j
- méthode de la concentration moyenne en DCO	m³/j
Taux de dilution brut	24,13%

Taux de collecte et de raccordement	
Evaluation des taux de collecte et de raccordement	
Taux de collecte volumique	0.98%
Taux de collecte en charge polluante (DBO,DCO, NTK)	0.90%
Taux de collecte global	0.94%

Fruitière Fontain

Fontain du 26 au 27 Aout 2021 ANALYSE DES RESULTATS SUR LES CHARGES POLLUANTES Fruitière Fontain				Localisation: Conditions: Type de réseau/ouvrage: Appareillage de mesures:		Fruitière Temps sec Séparatif Sonde pression	
Pluviométrie durant la campagne : 0 mm							
Résultats des analyses sur 24 h							
	Bilan diurne			Bilan nocturne		Bilan moyen	
Paramètres	Concentration	Flux		Concentration	Flux	Concentration	Flux
DCO nd	332 mg/O ₂ /l	0,06 kg		348 mg/O ₂ /l	0,004 kg	333 mg/O ₂ /l	0,07 kg
DBO5 nd	110 mg/O ₂ /l	0,02 kg		83 mg/O ₂ /l	0,001 kg	109 mg/O ₂ /l	0,02 kg
MEST	76 mg/l	0,01 kg		62 mg/l	0,001 kg	75 mg/O ₂ /l	0,01 kg
NTK	197 mg/L	0,04 kg		178,0 mg/L	0,002 kg	196 mg/O ₂ /l	0,04 kg
Ptot	11 mg/L	0,00 kg		10,6 mg/L	0,000 kg	11 mg/O ₂ /l	0,00 kg

Flux transité (Kg)

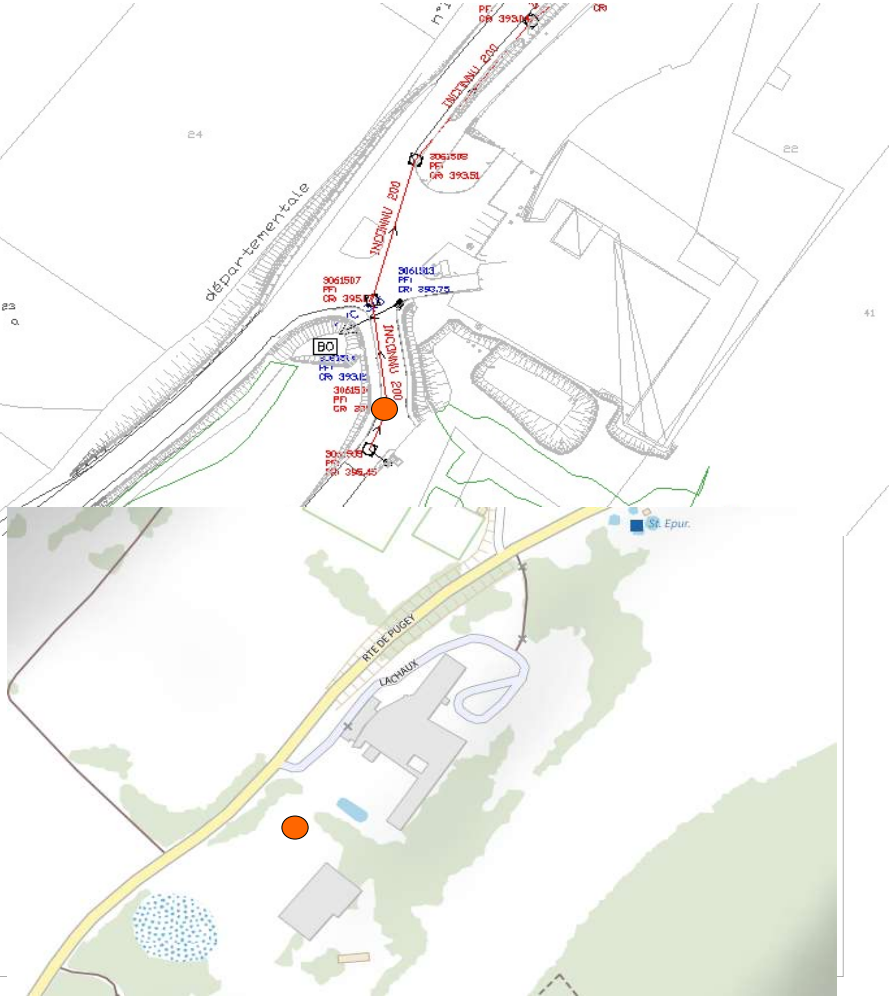
Débit transité au cours du prélèvement			
Tranches horaires	Volume total m ³	Volume EU m ³	Volume ECP m ³
16h à 17h	0,01	0,01	0,00
17h à 18h	0,01	0,01	0,00
18h à 19h	0,02	0,02	0,00
19h à 20h	0,01	0,01	0,00
20h à 21h	0,01	0,01	0,00
21h à 22h	0,01	0,00	0,00
22h à 23h	0,00	0,00	0,00
23h à 24h	0,00	0,00	0,00
0h à 1h	0,00	0,00	0,00
1h à 2h	0,00	0,00	0,00
2h à 3h	0,00	0,00	0,00
3h à 4h	0,00	0,00	0,00
4h à 5h	0,00	0,00	0,00
5h à 6h	0,00	0,00	0,00
6h à 7h	0,00	0,00	0,00
7h à 8h	0,01	0,00	0,00
8h à 9h	0,02	0,02	0,00
9h à 10h	0,01	0,01	0,00
10h à 11h	0,01	0,01	0,00
11h à 12h	0,01	0,01	0,00
12h à 13h	0,01	0,01	0,00
13h à 14h	0,03	0,03	0,00
14h à 15h	0,01	0,01	0,00
15h à 16h	0,01	0,00	0,00
Débit minimum	0,00	0,00	0,00
Débit maximum	0,03	0,03	0,00
Débit moyen journalier	0,20	0,17	0,03
Volume nocturne	0,01		
Volume diurne	0,19		

Débit transité (m3/h)

Dilution sur les charges polluantes journalières - Débit d'eaux claires parasites permanentes			
Méthode du minimum nocturne		Débit ECPP	
Débit d'ECPP : 0,00 m3/h		0,0 m ³ /j	
		Débit EU stricte	
		0,2 m ³ /j	

Charges polluantes, équivalentes									
Paramètres	Flux sur 24 heures			Ratios usuels		Population équivalente estimée			
	diurne	nocturne	moyen	g/j/hab		diurne	nocturne	moyen	
DCO nd	0,1	0,0	0,07 (kg)	100 g/j/hab		1	0	1	éq.hab.
DBO ₅ nd	0,0	0,0	0,02 (kg)	50 g/j/hab		0	0	0	éq.hab.
MEST	0,0	0,0	0,01 (kg)	90 g/j/hab		0	0	0	éq.hab.
NTK	0,0	0,0	0,04 (kg)	12 g/j/hab		3	0	3	éq.hab.
Ptot	0,0	0,0	0,00 (kg)	2 g/j/hab		1	0	1	éq.hab.

Résultats	Rapport DCO/DBO			Charge polluante équivalente retenue		
	diurne	nocturne	moyen	1	0	1
Commentaires	mauvaise biodégradabilité					



Données théoriques

Evaluation de la pollution par le calcul	
Consommation spécifique (d'après AEP)	121 l/j/hab
Nombre d'habitant théoriquement raccordés	108 hab
Débit théorique d'eaux usées	13,068 m³/j

Concentration des eaux usées strictes

Concentration des eaux usées strictes		
Paramètre	mg/l	Réf. +/-
DCO	332,85	100 à 600
DBO ₅	108,57	350 à 450
MEST	75,26	700 à 900
NH ₄ ⁺	10,98	80 à 125

Données mesurées

Mesure sur le terrain du débit	
Débit moyen d'effluents mesuré durant la campagne	0,20 m³/j
Débit d'eaux usées strictes mesuré durant la campagne	0,17 m³/j
Population équivalente estimée	1 Eq Hab
Débit d'ECPP :	
- méthode du minimum nocturne	0,03 m³/j
- méthode de la concentration moyenne en DCO	m³/j
Taux de dilution brut	18,67%

Taux de collecte et de raccordement

Evaluation des taux de collecte et de raccordement	
Taux de collecte volumique	1,26%
Taux de collecte en charge polluante (DBO,DCO, NTK)	1,32%
Taux de collecte global	1,29%

Fruitière Fontain

ANNEXE 5

***Procès-verbaux d'analyses physico-chimiques (Laboratoire
Eurofins)***

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-180578-01 Version du : 09/09/2021 Page 1/3
Dossier N° : 21M073163 Date de réception : 24/08/2021
Référence dossier : Nom Commande : Fontain - ZA
N° Projet : Fontain ZA
Nom Projet : Fontain ZA
Référence bon de commande : Fontain - ZA

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
003	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Diurne /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous) Analyses des nitrites et nitrates réalisées en spectrométrie (UV/VIS) selon la norme NF EN ISO 15923-1.

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M073163-003** | Version AR-21-IX-180578-01(09/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Diurne Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2021 15:28	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	24/08/2021 21:06		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.3	Unités pH
Température de mesure du pH	20.8	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1900	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	20.8	°C

Paramètres azotés et phosphorés

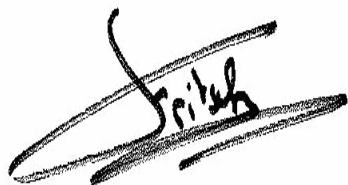
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	180	mg NH4/l
Azote ammoniacal	143	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	149.4	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	149	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	9.98	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	67	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	329	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	62	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-180579-01	Version du : 09/09/2021	Page 1/3
Dossier N° : 21M073163	Date de réception : 24/08/2021	
Référence dossier : Nom Commande : Fontain - ZA		
N° Projet : Fontain ZA		
Nom Projet : Fontain ZA		
Référence bon de commande : Fontain - ZA		

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
004	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Nocturne /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous) Analyses des nitrites et nitrates réalisées en spectrométrie (UV/VIS) selon la norme NF EN ISO 15923-1.

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M073163-004** | Version AR-21-IX-180579-01(09/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Nocturne Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	24/08/2021 15:28	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	24/08/2021 21:06		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.2	Unités pH
Température de mesure du pH	21.1	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1920	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	21.1	°C

Paramètres azotés et phosphorés

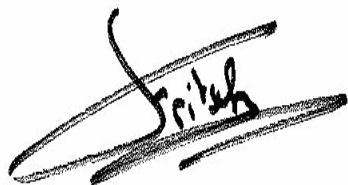
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	180	mg NH4/l
Azote ammoniacal	142	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	151.8	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	152	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	10.0	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	71	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	332	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	78	mg/l			



Julie Fritsch
Coordnatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-179891-01	Version du : 08/09/2021	Page 1/3
Dossier N° : 21M073619	Date de réception : 25/08/2021	
Référence bon de commande :		

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
008	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Nocturne 2 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous) (2212) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

(2212) DBO5 : échantillon(s) congelé(s) après les délais normatifs.

N° ech **21M073619-008** | Version AR-21-IX-179891-01(08/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Nocturne 2 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	25/08/2021 15:45	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/08/2021 22:28		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.1	Unités pH
Température de mesure du pH	21.0	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1490	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	21.0	°C

Paramètres azotés et phosphorés

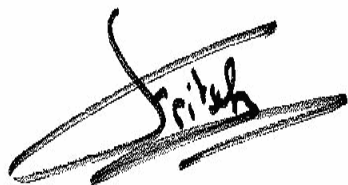
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	120	mg NH4/l
Azote ammoniacal	95.3	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	107.0	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	107	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	7.19	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	36	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705	183	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	84	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-179890-01

Version du : 08/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M073619

Date de réception : 25/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
007	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Diurne 2 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous) (2212) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

(2212) DBO5 : échantillon(s) congelé(s) après les délais normatifs.

N° ech **21M073619-007** | Version AR-21-IX-179890-01(08/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Diurne 2 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	25/08/2021 15:45	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/08/2021 22:28		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.1	Unités pH
Température de mesure du pH	21.0	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1680	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	21.0	°C

Paramètres azotés et phosphorés

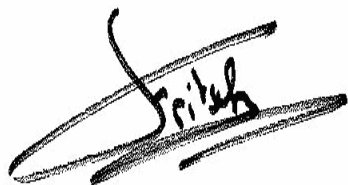
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	160	mg NH4/l
Azote ammoniacal	123	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	132.9	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	133	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	8.55	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	15	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	233	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	56	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-182964-01

Version du : 13/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074043

Date de réception : 26/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
011	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Diurne 3 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074043-011** | Version AR-21-IX-182964-01(13/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Diurne 3 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	26/08/2021 14:42	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	26/08/2021 20:25		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.1	Unités pH
Température de mesure du pH	20.6	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1990	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	20.6	°C

Paramètres azotés et phosphorés

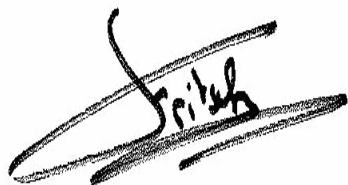
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	190	mg NH4/l
Azote ammoniacal	147	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	169	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	169	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	11.8	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	90	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	375	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	68	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-182965-01

Version du : 13/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074043

Date de réception : 26/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
012	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Nocturne 3 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074043-012** | Version AR-21-IX-182965-01(13/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Nocturne 3 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	26/08/2021 14:42	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	26/08/2021 20:25		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.0	Unités pH
Température de mesure du pH	20.1	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	2080	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	20.1	°C

Paramètres azotés et phosphorés

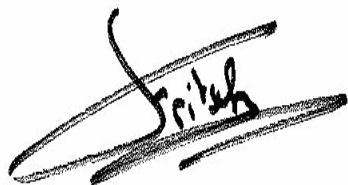
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	180	mg NH4/l
Azote ammoniacal	141	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	161	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	161	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	10.6	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	82	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	332	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	45	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-183340-01	Version du : 13/09/2021	Page 1/3
Dossier N° : 21M074534	Date de réception : 27/08/2021	
Référence bon de commande :		

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
015	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Diurne 4 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074534-015** | Version AR-21-IX-183340-01(13/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Diurne 4 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	27/08/2021 14:44	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	27/08/2021 18:48		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.1	Unités pH
Température de mesure du pH	19.8	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	2070	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	19.8	°C

Paramètres azotés et phosphorés

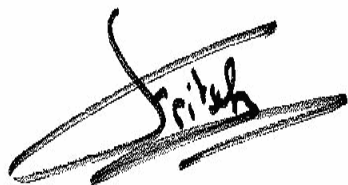
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	200	mg NH4/l
Azote ammoniacal	154	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	166.0	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	166	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	12.3	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	65	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	336	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	26	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-183341-01

Version du : 13/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074534

Date de réception : 27/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
016	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Nocturne 4 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074534-016** | Version AR-21-IX-183341-01(13/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Nocturne 4 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	27/08/2021 14:44	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	27/08/2021 18:48		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.0	Unités pH
Température de mesure du pH	19.9	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1910	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	19.9	°C

Paramètres azotés et phosphorés

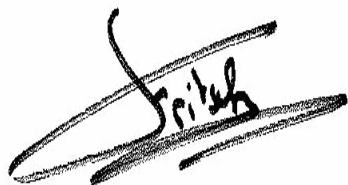
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	190	mg NH4/l
Azote ammoniacal	150	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	160.2	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	160	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	10.5	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	44	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	299	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	66	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-185348-01

Version du : 15/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074704

Date de réception : 28/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
019	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Diurne 5 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074704-019** | Version AR-21-IX-185348-01(15/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Diurne 5 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/08/2021 07:14	Température de l'air de l'enceinte	5.1°C
Début d'analyse	28/08/2021 14:15		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.3	Unités pH
Température de mesure du pH	20.2	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	2090	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	20.2	°C

Paramètres azotés et phosphorés

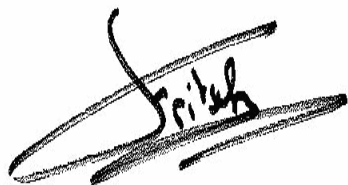
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	240	mg NH4/l
Azote ammoniacal	185	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	197	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	197	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	11.0	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	110	mg/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	76	mg/l			
IX18L : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	332	mg O2/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-182970-01

Version du : 13/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074704

Date de réception : 28/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
020	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Fromagerie - Nocturne 5 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074704-020** | Version AR-21-IX-182970-01(13/09/2021) | Votre réf. Fontain - Fromagerie - Nocturne 5 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/08/2021 07:14	Température de l'air de l'enceinte	5.1°C
Début d'analyse	28/08/2021 13:26		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	8.2	Unités pH
Température de mesure du pH	19.9	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	2030	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	19.9	°C

Paramètres azotés et phosphorés

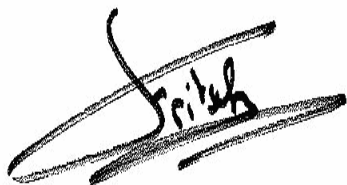
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	200	mg NH4/l
Azote ammoniacal	152	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	178	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	178	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	10.6	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	83	mg/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	62	mg/l			
IX18L : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	348	mg O2/l			



Julie Fritsch
Coordnatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-179888-01	Version du : 08/09/2021	Page 1/3
Dossier N° : 21M073619	Date de réception : 25/08/2021	
Référence bon de commande :		

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - Diurne 2 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous) (2212) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

(2212) DBO5 : échantillon(s) congelé(s) après les délais normatifs.

N° ech **21M073619-005** | Version AR-21-IX-179888-01(08/09/2021) | Votre réf. Fontain - Cornu - Diurne 2 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	25/08/2021 15:45	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/08/2021 22:28		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	5.1	Unités pH
Température de mesure du pH	21.2	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1480	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	21.2	°C

Paramètres azotés et phosphorés

	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	24	mg NH4/l
Azote ammoniacal	18.7	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	77.7	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	77.7	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	12.6	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	790	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705	2870	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	330	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-179889-01

Version du : 08/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M073619

Date de réception : 25/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
006	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - Nocturne 2 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous) (2212) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

(2212) DBO5 : échantillon(s) congelé(s) après les délais normatifs.

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	25/08/2021 15:45	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	25/08/2021 22:28		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	4.9	Unités pH
Température de mesure du pH	21.3	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1630	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	21.3	°C

Paramètres azotés et phosphorés

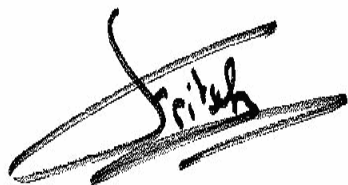
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	31	mg NH4/l
Azote ammoniacal	23.9	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	100.1	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	100	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	9.87	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	1300	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	4070	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	560	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-194136-01

Version du : 24/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074043

Date de réception : 26/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
009	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - Diurne 3 /	(103) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

N° ech **21M074043-009** | Version AR-21-IX-194136-01(24/09/2021) | Votre réf. Fontain - Cornu - Diurne 3 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	26/08/2021 14:42	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	26/08/2021 20:25		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	7.7	Unités pH
Température de mesure du pH	19.3	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1090	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	19.3	°C

Paramètres azotés et phosphorés

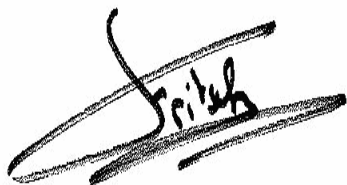
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	22	mg NH4/l
Azote ammoniacal	17.0	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	81.9	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	81.9	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	10.0	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	1200	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	2710	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	550	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-182963-01

Version du : 13/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074043

Date de réception : 26/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
010	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - Nocturne 3 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074043-010** | Version AR-21-IX-182963-01(13/09/2021) | Votre réf. Fontain - Cornu - Nocturne 3 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	26/08/2021 14:42	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	26/08/2021 20:31		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	5.3	Unités pH
Température de mesure du pH	20.5	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1160	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	20.5	°C

Paramètres azotés et phosphorés

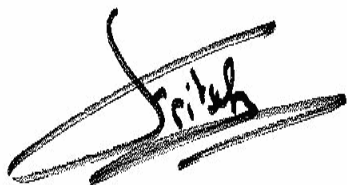
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	15	mg NH4/l
Azote ammoniacal	11.9	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	69.5	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	69.5	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	5.42	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	1400	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	2080	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	230	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-184204-01	Version du : 14/09/2021	Page 1/3
Dossier N° : 21M074534	Date de réception : 27/08/2021	
Référence bon de commande :		

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
013	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - Diurne 4 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074534-013** | Version AR-21-IX-184204-01(14/09/2021) | Votre réf. Fontain - Cornu - Diurne 4 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	27/08/2021 14:44	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	27/08/2021 18:48		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	5.8	Unités pH
Température de mesure du pH	20.2	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	1880	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	20.2	°C

Paramètres azotés et phosphorés

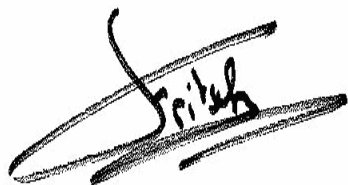
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	56	mg NH4/l
Azote ammoniacal	43.6	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	83.9	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	83.9	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	10.3	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	1700	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	3080	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	440	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-183339-01

Version du : 13/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074534

Date de réception : 27/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
014	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - Nocturne 4 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	27/08/2021 14:44	Température de l'air de l'enceinte	4°C
Début d'analyse	27/08/2021 18:48		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	5.5	Unités pH
Température de mesure du pH	19.8	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	2660	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	19.8	°C

Paramètres azotés et phosphorés

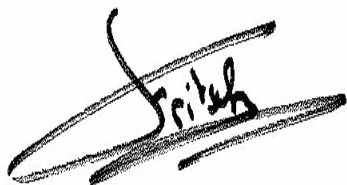
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	61	mg NH4/l
Azote ammoniacal	47.2	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IC0TP : Azote Kjeldahl (NTK) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Volumétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	95.8	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	95.8	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2 *	12.2	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1 *	1900	mg/l			
IJ326 : Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) Analyse soustraite à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-2202 Méthode à petite échelle en tube fermé - ISO 15705 *	3860	mg O2/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872 *	600	mg/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-182971-01

Version du : 13/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074704

Date de réception : 28/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
021	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - diurne 5	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

N° ech **21M074704-021** | Version AR-21-IX-182971-01(13/09/2021) | Votre réf. Fontain - Cornu - diurne 5 Page 2/3

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/08/2021 07:14	Température de l'air de l'enceinte	5.1°C
Début d'analyse	28/08/2021 14:15		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	5.8	Unités pH
Température de mesure du pH	19.5	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	2370	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	19.5	°C

Paramètres azotés et phosphorés

	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	75	mg NH4/l
Azote ammoniacal	57.9	mg N/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	102	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	102	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

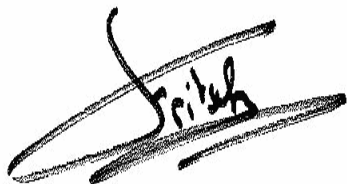
	Résultat	Unité
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	13.9	mg P/l

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	2000	mg/l

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	620	mg/l			
IX18L : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	3450	mg O2/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

OXYA CONSEIL
Monsieur Guillaume BAUDHUIN
10 rue du 152e ri
88400 GERARDMER
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-21-IX-184205-01

Version du : 14/09/2021

Page 1/3

Dossier N° : 21M074704

Date de réception : 28/08/2021

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
018	Eau de rejet / Eau résiduaire	Fontain - Cornu - Nocturne 5 /	(103) (voir note ci-dessous) (1200) (voir note ci-dessous)

(103) DBO5 : échantillons congelés.

(1200) La date de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir de la date et heure de réception par le laboratoire.

Date de prélèvement	Non communiquée	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	28/08/2021 07:14	Température de l'air de l'enceinte	5.1°C
Début d'analyse	28/08/2021 13:26		

Préparations

	Résultat	Unité
IXBJA : Minéralisation Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Digestion acide - NF EN ISO 15587-1		

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité
IX590 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie - NF EN ISO 10523		
pH	6.1	Unités pH
Température de mesure du pH	19.3	°C
IX579 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888		
Conductivité à 25°C	2110	µS/cm
Température de mesure de la conductivité	19.3	°C

Paramètres azotés et phosphorés

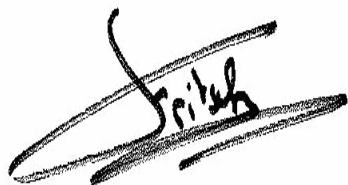
	Résultat	Unité
IX572 : Azote ammoniacal Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Ammonium	69	mg NH4/l
Azote ammoniacal	53.3	mg N/l
IXN0P : Nitrates Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrates	<1.00	mg NO3/l
Azote nitrique	<0.23	mg N-NO3/l
IX01Q : Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitrique	<0.22	mg N-NO3/l
Nitrates	<1.0	mg NO3/l
IX01R : Nitrites Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1		
Nitrites	<0.05	mg NO2/l
Azote nitreux	<0.015	mg N-NO2/l
IX02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Flux continu - NF EN ISO 13395		
Azote nitreux	<0.02	mg N-NO2/l
Nitrites	<0.07	mg NO2/l
IX473 : Azote Kjeldahl (NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Titrimétrie [Minéralisation, Distillation] - NF EN 25663	98.5	mg N/l
IXS9E : Azote global (NO2+NO3+NTK) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Calcul -	98.5	mg N/l

Oligo-éléments - Micropolluants minéraux

	Résultat	Unité			
IX81A : Phosphore (P) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2	10.9	mg P/l			

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité			
IX463 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Electrochimie - NF EN ISO 5815-1	1800	mg/l			
IX010 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Gravimétrie [Filtre WHATMAN 934-AH RTU /47] - NF EN 872	430	mg/l			
IX18L : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	3290	mg O2/l			



Julie Fritsch
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.